

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

IIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTREAL, JEUDI, 24 NOVEMBRE 1870.

No. 4

SOMMAIRE du No. 4.—24 Novembre, 1870

Agronomie.

DES QUALITÉS NÉCESSAIRES AU CULTIVATEUR ET A LA BONNE MÉNAGÈRE..... 49

CARRIÈRE AGRICOLE.—Bonne administration. L'esprit d'ordre. La connaissance des hommes. L'esprit des affaires. L'économie. Celui qui dépense le moins est souvent le moins économe. Prudence dans les dépenses. La prudence de caractère. Patience et prudence. L'activité. Agis aujourd'hui, demain sera trop tard. L'absence de préjugés. Préjugé au sujet des jachères. Préjugés des Théoriciens. Fausses théories. L'expérience. L'esprit d'observation..... 50

LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—Première partie. Chapitre XXVI. Arrivée du livre sur le procédé Guénon pour connaître les vaches. Progrès vend une génisse. Routineau l'a lui achète..... 53

Notes de la Semaine.

CODE MUNICIPAL.—Entretien des chemins. Animaux errants. Remède. Abus préjudiciables à l'agriculture. Balises sur les chemins d'hiver. Mauvaises herbes. Chiens dangereux. Bois flottant, &c. Evaluations, Travaux publics, &c..... 56

CAUSERIE AGRICOLE..... 57

POITS INSTANTANÉS..... 57

Art vétérinaire.

EPARVIN, FORME OU RING-BONE.—De l'éparvin calleux; peut-il se guérir ou est-il incurable? Forme ou ring-bone.—Un Médecin..... 57

Hygiène.

GRECURES DES MAINS, DES PIEDS, DES LÈVRES ET DES SEINS..... 59

Basse-Cour.

LES ŒUFS FRAIS PENDANT L'HIVER.—A. de Lavalette..... 59

Illustrations.

Ring-bone -3 Gravures..... 58

Feuilleton.

LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—La trahison... 60

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE..... 64

Des qualités nécessaires au cultivateur et à la bonne ménagère.

Dans le remarquable écrit que nous avons extrait du *Livre de la Ferme* par Joigneaux, il s'est glissé une erreur dans la mise en page de ce Journal. Parlant des qualités que doit avoir la bonne ménagère et de ce qu'en disait Mathieu de Dombasle. Il ajoute :

Ce qui était vrai il y a une trentaine d'années, l'est encore aujourd'hui. On pourrait même affirmer que le mal a empiré et empire chaque jour. Tout le monde voit la plaie, tout le monde la signale, la touche du doigt et s'effraie de sa gravité, mais personne n'y apporte le remède. Nous en sommes toujours aux lamentations et aux discours.

Bien avant M. de Dombasle, en 1769, un homme qui ne tenait point à être connu, écrivait en tête du premier chapitre d'un bon livre :—“ On pourrait dire des fermières ce que l'on dit des amis : *Rien n'est si commun que le nom, rien n'est si rare que la chose.* ” Et il ajoutait qu'une fermière doit être pour son ménage et tout ce qui l'entoure un modèle de conduite, une compagne douce, prévenante, égale de caractère, ne procédant point par caprice, mais après mûre réflexion. Il la voulait exacte à faire les repas, prévoyante, économe sans lésinerie, parce que *grand train absorbe grand gain*; assez habile dans l'art des préparations culinaires, afin de n'être pas embarrassée à l'occasion, bonne mère et attentive à développer chez ses enfants le goût de la vie rurale, au moyen de certains petits profits; bonne maîtresse, sévère sur la conduite de ses domestiques, sans cesser d'être charitable; circonspecte vis-à-vis d'eux, jamais trop familière. Il lui conseillait de commander avec fermeté, mais sans rudesse et toujours à propos, de ne jamais gourmander

hors de saison, de prévenir les besoins de ses serviteurs, de les bien nourrir, de leur prodiguer tous les secours nécessaires en cas d'accidents ou de maladies, de les choisir dans le canton parmi les familles connues, de les payer exactement, de ne leur faire que de très-petites avances, de ne pas regarder de trop près quant aux gages, de leur passer quelques petits défauts, de ne point trop leur faire sentir qu'on tient à leurs services, parce que tout serviteur qui se croit nécessaire ne tarde pas à devenir intraitable.

Ceci vaut bien une leçon de piano, mais ce n'est pas tout. Il conseillait, en outre, à la fermière, de se vêtir selon sa condition, décentement et sans luxe; alors même que sa fortune lui permettrait ce luxe; de s'en tenir aux meubles simples, quoique de bon goût, parce que l'argent mis dans le mobilier ne rapporte rien, parce que le mobilier considérable fait perdre trop de temps pour l'entretien, et, qu'en définitive, l'ostentation ne mène qu'à la ruine. Il lui conseillait encore et surtout la propreté, qualité si aimable et si utile à la campagne notamment, qualité qui témoigne de l'esprit d'ordre. Il lui recommandait beaucoup de soins à l'endroit de la lingerie, de tenir note exacte du linge mis sous clef et de celui délivré pour les besoins du service journalier, de le faire entretenir par ses filles plutôt que par des couturières étrangères, de s'approvisionner chaque année de quelques pièces de toile pour le linge de corps, de lit, de table, pour les sacs, etc.; de bien tenir compte des recettes et des dépenses, et de se faire payer exactement, mais sans dureté.

Le même écrivain était d'avis que la maîtresse de maison fût levée la première et couchée la dernière; qu'elle donnât ses ordres la veille pour le lendemain, qu'elle portât une attention toute particulière aux repas.—“ Il ne faut pas, disait-il, que la fermière croie qu'il y ait de l'économie à ne donner que peu ou point de

viande aux domestiques ; c'est une erreur. Outre que cette nourriture leur donne plus de forces, ils en sont plus tôt rassasiés et consomment moins de pain." Il voulait que la ménagère connût bien la qualité des diverses sortes de farine et s'entendît à la fabrication du pain ; qu'elle sût saler et fumer les viandes de porc et de bœuf ; que les détails les plus minutieux sur la manipulation du lait, la fabrication du beurre et sa conservation, sur l'art de préparer les meilleurs fromages, sur l'art de gouverner les fruits au fruitier et d'en tirer parti ne lui fussent pas étrangers. Il appelait tout particulièrement l'attention de la ménagère sur les ressources si précieuses du potager. Selon lui, en outre, une fermière devait s'entendre au gouvernement de l'étable, savoir proportionner le nombre des vaches à la quantité de nourriture disponible ; savoir les caractères qui indiquent les bonnes laitières ; savoir reconnaître l'âge, distribuer les vivres, soigner les veaux et les génisses, distinguer ceux qu'il convient de garder de ceux qu'il convient de vendre au boucher ; connaître les meilleures méthodes d'engraissement les appliquer elle-même et ne point oublier le dicton flamand : — *L'œil de la fermière engraisse le veau*. Elles ne devraient pas ignorer non plus les diverses manières d'engraisser les bœufs. Enfin, tout ce qui a rapport à la porcherie, à la volaille, devra lui être familier. Les principaux symptômes des maladies les plus communes aux animaux devront lui être indiqués en même temps que les premiers soins à administrer en attendant l'arrivée du vétérinaire.

Voilà les connaissances que l'on croyait, avec raison, indispensables à une bonne ménagère, il y aura cent ans bientôt. — Aujourd'hui, nous ne sommes guère plus exigeant, nous nous en contenterions très-bien. Donnez-nous une école où toutes ces connaissances pratiques soient enseignées et expliquées un peu scientifiquement, et nous ne serons plus en peine d'élever nos filles selon nos désirs, de les attacher à la vie rurale et de changer complètement le caractère de nos fermes.

Donnez-nous aussi, pour les heures de loisir, des livres bien pensés, bien écrits, romans et autres, qui ne s'écartent jamais des lois de la moralité etc., 4e ligne, 1re colonne, page 37, jusqu'à la fin de ce paragraphe qui se termine par consciences troublées ?

Bride et éperon font le cheval bon.
Changer son cheval borgne contre un aveugle.

A bon cheval bon gué.

A cheval coureur, ni à l'homme joueur,
Ne dura oncques guère l'honneur.

Carrière agricole.

Nous continuons aujourd'hui encore nos extraits du *Calendrier du bon Cultivateur* par Mathieu de Dombasle. Nos lecteurs n'auront qu'à lire ces articles pour en apprécier l'immense valeur. Si le chapitre sur ce sujet que nous avons extrait la semaine dernière, du livre de Joigneaux, est plus succinct, celui de M. de Dombasle, est de beaucoup plus complet. Quand au style, ils sont tous les deux d'une pureté remarquables.

Bonne administration.

L'instruction, toute importante qu'elle est, n'est pas la seule condition indispensable dans le sujet qui se place à la tête d'une entreprise agricole ; il est aussi quelques dispositions morales, soit naturelles, soit acquises, qui doivent concourir avec une instruction appropriée, pour mettre un homme en état de diriger, avec quelque espoir de réussite, une exploitation rurale.

Une des conditions les plus essentielles au succès d'une entreprise de ce genre, est l'espèce de disposition d'esprit qui rend un homme plus ou moins propre à suivre les diverses opérations que l'on peut appeler *l'administration d'une ferme*.

M. de Gasparin a dit : " Le plus mauvais système de culture bien administré, vaut cent fois mieux que le meilleur système avec une mauvaise administration." Rien de plus vrai que cette assertion, et l'on peut affirmer que parmi les personnes qui ont échoué dans les entreprises d'améliorations agricoles, des vices d'administration ont causé au moins autant de chutes que des procédés de culture mal entendus. Je comprends ici dans le mot *administration*, plusieurs branches assez distinctes, mais qui sont toutes fort importantes à la bonne gestion d'une entreprise industrielle.

L'esprit d'ordre

est certainement une des conditions les plus indispensables à toute bonne administration : c'est cette disposition d'esprit, au moyen de laquelle un homme soumet aux règles qu'il s'est imposées, l'emploi de son temps aussi bien que de ses capitaux, et qui fait qu'il apporte des soins constants à rendre clairs à ses propres yeux tous les détails de ses travaux et les résultats de ses opérations, en les classant dans un ordre méthodique. Sans l'esprit d'ordre, on réussit bien rarement à quoi que ce soit dans le monde ; mais je crois qu'il est bien peu de positions dans la vie où il soit plus indispensable que dans la carrière agricole, et celui qui ne l'y apporte pas fera bien de s'abstenir d'y entrer.

La connaissance des hommes

contribue puissamment aussi à la bonne administration d'une exploitation rurale. Le cultivateur, soit dans ses relations journalières avec les agents dont il est forcé de s'entourer comme chef d'établissement, soit dans celles où le placent aussi chaque jour ses opérations mercantiles avec les étrangers, dans ses ventes ou dans ses achats, ne pourra, qu'à l'aide de cette connaissance, se diriger dans le choix qu'il a à faire des uns ou dans les moyens par lesquels il peut les employer utilement, dans ses transactions avec les autres, pour assurer la conservation de ses intérêts. Sous ce dernier rapport, la connaissance des hommes se lie intimement à l'esprit des affaires ; cependant, comme cette dernière qualité s'étend encore à d'autres objets, et comme elle forme une des conditions les plus importantes du succès de toute entreprise industrielle, il faut en dire quelques mots.

L'esprit des affaires

est une qualité très-spéciale, et que chacun connaît très-bien, quoique tout le monde ne la possède pas : un de ses caractères les plus essentiels est la disposition à l'aide de laquelle un homme sait se prévaloir de tous les avantages que lui offrent les circonstances, dans toutes les matières d'intérêt ; qui fait que dans chacune de ses transactions il cède toujours aussi peu que possible, et obtient autant que les circonstances peuvent le lui permettre. Si l'on y regarde de près, on trouve, dans le monde et dans toutes les classes de la société, des différences énormes sous ce rapport entre les hommes ; et ces différences sont indépendantes de presque toutes les autres genres de supériorité et de capacité. L'homme qui ne possède pas l'esprit des affaires achète presque toujours trop cher et vend à vil prix, parce que les affaires, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, se traitent généralement par les hommes qui y ont le plus d'aptitude, celui qui se met en contact avec eux sans posséder la même habileté dans cette pièce d'art, doit nécessairement traiter presque toujours avec désavantage pour lui. L'homme étranger à l'esprit des affaires exige toujours trop ou trop peu de la marchandise qu'il veut vendre, et il offre trop ou trop peu de celle qu'il désire acheter : dans tous les cas, il fait mal son affaire, car il est clair qu'il n'y a pour lui qu'une alternative : ou traiter avec perte, ou manquer le marché qu'il avait à faire.

L'esprit des affaires est un don de la nature ; il se développe par l'habitude et l'expérience, qui peuvent jusqu'à un certain point y suppléer, mais jamais le remplacer complètement. Dans toutes les branches de la production industrielle, ce genre d'habileté contribue au succès d'un établis-

sement ou d'une entreprise, au moins autant que le degré de perfection des procédés que l'on y emploie : tous les fabricants le savent, et leurs occupations, dès l'âge le plus tendre, sont dirigées de manière à développer cette faculté ; mais il est nécessaire d'avertir un grand nombre d'hommes qui, sans être nés cultivateurs, désirent se livrer à la pratique de l'agriculture, qu'ils trouveront peut-être dans les dispositions qu'il tiennent de leurs habitudes antérieures, un obstacle insurmontable à un véritable succès industriel, c'est-à-dire, à un succès d'argent ; c'est surtout dans la classe des propriétaires et des hommes du monde éloignés, par leurs habitudes, de toute espèce de spéculation industrielle, et se bornant à calculer leurs revenus de chaque année pour y limiter leurs dépenses, que l'on trouve un grand nombre d'hommes qui ne savent ni acheter, ni vendre, ni juger de l'opportunité d'un marché, ni prendre leurs avantages dans toutes les transactions d'intérêt : ce sont ordinairement les hommes les plus honorables, souvent pleins de loyauté, d'esprit ou de savoir ; mais s'ils veulent se livrer à une entreprise industrielle quelconque, il y a pour eux dix chances de perte pour une de bénéfice. C'est le plus souvent vers l'agriculture qu'ils dirigeront leurs projets de spéculation ; et il est indispensable qu'ils sachent que dans une entreprise agricole, comme dans toute autre branche d'industrie, l'art des affaires est une condition indispensable du succès : avant de s'y livrer, chacun devra donc sonder, sous ce rapport, ses propres dispositions et le résultat de ses habitudes.

On doit encore compter parmi les conditions les plus indispensables à la bonne administration d'une exploitation rurale, la disposition morale qui rend un homme propre à embrasser à la fois l'ensemble de son affaire, afin d'en bien coordonner toutes les parties et d'en suivre tous les détails, de façon qu'aucun d'eux ne soit négligé ou sacrifié à d'autres : les détails n'ont de valeur que relativement à l'ensemble, en sorte que ce qui est bon dans une combinaison, ne vaudra rien dans une autre ; mais l'ensemble lui-même ne vaut que par les détails, et par les soins et la perfection avec lesquels ils sont exécutés.

L'économiste

doit être comptée au nombre des conditions les plus indispensables de la bonne administration de toute entreprise industrielle, et elle est peut-être encore plus nécessaire dans l'agriculture que dans toute autre branche de spéculation. Ici, il faut bien déterminer ce que l'on doit entendre par *économie*. Dans la vie privée l'économie consiste à ne pas dépenser plus que son revenu, ou même à dépenser

moins, afin d'accroître graduellement son avoir par l'accumulation ; en sorte que celui-là est le plus économe qui dépense le moins.

Il n'en est pas tout à fait ainsi dans les spéculations industrielles où les dépenses ont pour but la création d'autres valeurs : le spéculateur est aussi homme privé, sous ce rapport, c'est-à-dire, à l'égard des dépenses relatives à ses besoins ou à ses jouissances, l'économie est entièrement la même chose que pour l'individu qui ne fait pas d'affaires ; mais le défaut d'économie dans ce genre de dépenses est bien plus funeste pour lui parce que dans les produits de son industrie, son revenu se trouve confondu avec les valeurs qui représentent les frais de production, en sorte que s'il ne tient pas une comptabilité très-sévère qui classe avec précision le revenu, les profits et les frais de production, il court à chaque instant le risque de diminuer son capital par des dépenses qu'il croit prendre sur son revenu ou sur ses profits, peut-être au moment même où son entreprise ne lui offre que de la perte.

Celui qui dépense le moins est souvent le moins économe.

Quant aux dépenses relatives à la spéculation, c'est-à-dire, celles qui ont pour but la production, l'économie ne consiste pas à dépenser le moins possible, mais à atteindre un but donné avec le moins de dépenses. Il faut atteindre ce but ; par exemple exécuter telle opération ou telle amélioration que je suppose profitable en elle-même : celui-là ne sera pas le meilleur économe qui manquera le but en restreignant trop la dépense, mais bien celui qui parviendra à l'atteindre au moindre frais. En réduisant les dépenses agricoles à ces limites, une exploitation présente encore presque toujours un vaste champ à des dépenses profitables et par conséquent économiques ; mais celui-là manquerait encore à l'économie, qui se livrerait à la dépense même la plus profitable, et si elle excède les ressources que lui offre son capital, ou s'il est forcé d'y employer des sommes qui seraient réclamées par d'autres opérations plus indispensables.

Prudence dans les dépenses.

Une grande sagacité est nécessaire pour apprécier l'opportunité des dépenses d'améliorations agricoles, c'est-à-dire, le profit qu'elles pourront produire ; et pour l'homme qui manque d'expérience et de connaissance pratiques, il est bien facile de se laisser entraîner à de funestes illusions. On doit, sans doute, par exemple, s'efforcer, dans la distribution des bâtiments d'une ferme, d'économiser autant qu'il est possible la dépense de main-d'œuvre dans les opérations

journalières. J'ai connu un propriétaire qui, afin de diminuer le travail du transport du fumier dans la vidange de ses bergeries, se livra à des dépenses de construction dont l'intérêt aurait suffi pour payer quatre fois la main-d'œuvre qu'il économisait par ce moyen. On trouverait une multitude d'exemples du même genre dans les travaux d'améliorations exécutés par des personnes peu expérimentées dans les opérations rurales ; et l'on peut en conclure du moins qu'il est sage d'apporter une très-grande circonspection dans les dépenses de cette nature, tant qu'on n'a pas acquis assez d'expérience pour en bien apprécier les résultats économiques. Ce n'est pas, au reste, seulement dans les grands travaux de ce genre qu'il est indispensable de porter l'économie ; car si les opérations de moindre importance n'entraînent pas isolément d'aussi fortes dépenses, elles se multiplient à tel point tous les jours de l'année, que le défaut d'économie dans les plus petits détails, soit dans les dépenses en argent soit dans celles qui se font en travaux ou en denrées, apporte toujours une énorme différence sur les résultats généraux de l'entreprise. Ici, la règle doit toujours être la même que dans les grandes dépenses d'amélioration : faire toujours libéralement la dépense qui est nécessaire pour atteindre à tel but ou pour obtenir tel résultat, mais s'efforcer de l'obtenir aux moindres frais qu'il est possible. Le paysan manque souvent à la première de ces deux règles, mais l'homme du monde qui se fait agriculteur, observe rarement la seconde ; le premier manque les bénéfices en diminuant ses produits, et le second, tout en accroissant ceux-ci, n'y trouve souvent pas de profit, parce qu'il a trop grossi les dépenses.

Enfin, si j'avais à indiquer la disposition personnelle la plus importante à la bonne administration d'une exploitation rurale, je nommerais, je crois,

La prudence de caractère

et l'on pourrait dire que cette qualité dispenserait de plusieurs autres, ou du moins atténuerait les inconvénients que pourrait entraîner le défaut qui leur sont opposés. En effet, l'homme qui se distingue par la prudence, ne s'avancera jamais dans la route qu'il suit, au-delà du point qui lui est tracé par les circonstances pécuniaires de son entreprise, aussi bien que par ses facultés personnelles, tant sous le rapport de l'instruction que sous celui des dispositions intellectuelles ; et s'il y a timidité à ne pas s'avancer précisément jusqu'à ce point, cette réserve entraîne infiniment moins de danger que la présomption qui nous engage à le dépasser. L'agriculture présente bien

rarement de ces chances de bénéfices considérables et prompts, qui, dans d'autres branches de spéculation, viennent quelquefois couronner l'audace d'un homme entreprenant. Lorsqu'une entreprise agricole semble promettre des bénéfices de ce genre, on ne se trompe presque jamais en supposant qu'il existe, à côté des apparences par lesquelles on pourrait se laisser séduire, des circonstances qui réduiront beaucoup, ou ajourneront à un temps éloigné les bénéfices qu'on a pu s'en promettre. L'agriculture offre une chance presque certaine d'aisance et souvent de fortune dans l'avenir, à l'homme qui dirige ses pas avec prudence dans cette carrière ; mais il ne faut pas, par une marche aventureuse, se placer dans une position où l'on ne pourra se soutenir que par de grands bénéfices immédiats, car, je le répète, se sont là des chances que l'agriculture n'offre guère ; aussi, pour l'homme doué d'un caractère entreprenant et impatient du succès, la carrière agricole est la plus périlleuse de toutes.

Patience et Prudence

est une devise que tout jeune agriculteur devrait inscrire dans le lieu où il porte chaque matin ses premiers regards à son réveil, et il est bien rare que celui qui a négligé ces préceptes n'ait pas fini par s'en repentir amèrement.

Après avoir passé en revue les dispositions d'esprit ou de caractère qui contribuent le plus efficacement à la bonne administration financière d'une exploitation agricole, je dois encore examiner quelques *conditions morales*, qui, sans être entièrement étrangères à l'administration considérée comme je viens de le faire, embrassent néanmoins un cercle plus étendu, dans la direction des opérations d'une entreprise d'exploitation rurale.

L'activité.

Sans l'activité, l'homme placé à la tête d'une entreprise de ce genre, serait exposé à des pertes très-fréquentes par la mauvaise exécution des travaux, ou par des retards qui ne restent presque jamais impunis dans les opérations de l'agriculture. Ici je n'entends pas par activité cette disposition qui fait que tant d'hommes sont toujours en mouvement sans direction fixe, et par conséquent sans imprimer aucune fixité dans les mouvements de tous les agents qui les entourent ; c'est là l'activité dépourvue d'esprit d'ordre : mais le genre d'activité qui assure le succès d'une entreprise, est celui qui fait qu'un homme a constamment présentes à l'esprit toutes les branches de son affaire et tout le détails de chacune d'elles ; qu'il saisit à propos l'occasion favorable pour chaque opération, et qu'il

en pousse l'exécution avec énergie sans compromettre d'autres travaux, ou du moins en les surbordonnant les uns aux autres, dans l'ordre de leur importance relative. L'homme actif doit tout voir par lui-même, le plus souvent qu'il lui est possible, et assez fréquemment du moins pour s'assurer à temps si ses ordres ont été bien exécutés.

Agis aujourd'hui, demain s'en va trop tard.

Si l'on y regarde de près on trouvera que dans tous les genres de spéculation et d'entreprise, de grands succès n'ont jamais été obtenus que par les hommes organisés de manière à saisir l'à-propos en toutes choses et à ne jamais remettre à demain l'opération qui peut être faite aujourd'hui. Rien de plus fallacieux, en effet, que le lendemain : toujours près de nous, il n'arrive jamais ; et pour celui qui l'attend sans cesse, l'occasion se passe sans qu'il sache en user. Mais c'est surtout en agriculture que cette disposition indolente de l'esprit, naturelle à un si grand nombre d'hommes, forme l'obstacle le plus grave à toute réussite, parce que, dans aucune autre carrière, le lendemain ne présente autant d'incertitude que dans celle où il est assujéti à toutes les chances de l'atmosphère. Aussi, dans l'esprit de tous les praticiens expérimentés, l'activité sera toujours considérée comme une des qualités les plus importantes du cultivateur.

L'absence de préjugés.

Je regarde encore comme une condition indispensable du succès d'une entreprise agricole, que l'homme qui la dirige soit exempt de préjugés. En m'adressant à la classe de lecteurs à laquelle est destiné cet écrit, je ne veux certes pas parler de cette espèce de préjugés qui a sa source dans l'ignorance, et qui est le partage de la classe la moins éclairée des cultivateurs : les préjugés que j'ai en vue ici, sont ceux que l'on puise dans les livres, dans des idées généralement répandues sur l'amélioration de l'agriculture, et même dans la pratique des pays où l'art est le plus avancé. Ce sont là souvent des préjugés tout aussi bien que les premiers, car ce sont, d'une part comme de l'autre, des idées et des opinions acceptées toutes faites et sans un examen suffisant, par un homme qui ne connaît pas la matière, et qui pense qu'il peut placer toute sa confiance dans ceux qui les lui ont transmises. On pourrait désigner ceux-ci sous le nom de préjugés d'amélioration. Je n'en veux citer qu'un exemple.

Préjugé au sujet des jachères.

Combien de revers agricoles n'a pas causés le préjugé de la suppression ab-

solue des jachères ? Pendant que le cultivateur expérimenté, sentant combien est onéreux pour lui le repos de ses terres pendant une année entière, s'efforce de rechercher les combinaisons et les procédés à l'aide desquels il pourra restreindre graduellement l'étendue de sa jachère, sans qu'il en résulte de dommage pour ses récoltes, ou peut-être la supprimer entièrement, si la nature de son sol et les autres circonstances de son exploitation le lui permettent, l'homme qui est imbu du préjugé qui fait considérer la jachère comme une pratique détestable, veut la supprimer sur-le-champ, partout et sans aucune considération ; en peu d'années il épuise tellement son sol, ou il l'infeste à tel point de plantes nuisibles que les récoltes y sont réduites presque à rien. [Lecteurs encadrez ceci.—*Réd. S. A.*]

Préjugé des Théoriciens

Une pratique est bonne dans un ensemble donné de circonstances et moyennant certaines conditions : on veut faire de son adoption une règle générale et sans limites ; voilà le préjugé. Et c'est dans les pays même où l'art agricole est le plus avancé, que les cultivateurs sont sujets aussi à entretenir des préjugés de ce genre : un exemple bien frappant démontre cette vérité. Il est arrivé assez souvent, depuis une quarantaine d'années, que des cultivateurs anglais ou flamands sont allés former des établissements sur divers points de la France ; et c'est presque toujours aux cantons les plus arriérés qu'ils ont donné la préférence parce que c'est là qu'il trouvaient des terres fertiles au prix les plus bas.

Il semble qu'ils devaient travailler là avec un immense avantage, non seulement sur les cultivateurs ordinaires du pays, en y apportant des procédés agricoles beaucoup plus parfaits, mais aussi sur leurs anciens compatriotes, au moyen d'une énorme diminution sur la rente des terres à égale fertilité, et aussi sur le prix de la main-d'œuvre. Cependant, à l'exception d'un très-petit nombre d'hommes doués d'un tact particulier, tous ces cultivateurs ont échoué dans leurs entreprises. On a observé le même fait en Russie, où un assez grand nombre de cultivateurs anglais sont allés s'établir, principalement depuis le commencement de ce siècle dans des circonstances qui semblaient mettre en leur faveur un poids énorme dans la balance des chances de succès, puisqu'ils apportaient l'art dans son état le plus avancé, là où la concurrence était à peu près nulle contre eux, et où ils obtenaient presque sans aucune rente, des terres infiniment plus riches, et quelques fois presque aussi bien situées pour les débouchés, que celles qu'ils n'auraient pu affermer dans leur pays qu'à un prix extrêmement

élevé. On a vu, sur divers points de l'empire russe, s'écrouler successivement en très-peu d'années presque tous ces établissements, avec des pertes très-considérables pour ceux qui les avaient formés. C'est que, dans tous ces cas des cultivateurs habiles n'étaient pas exempts des préjugés qu'ils apportaient de leur propre pays, avec des procédés excellents pour la localité qu'ils quittaient, mais qui n'étaient pas applicables à d'autres circonstances. Pour l'émigré du comté de Norfolk, c'était toujours l'inévitable assolement de quatre ans, les turneps, le bétail entretenu en plein air pendant toute l'année, etc. : pour celui d'une autre partie des Iles Britanniques, c'était un système agricole un peu différent, mais toujours transporté tout entier et comme d'une seule pièce, sans considération pour la différence des localités. Si des hommes qui possédaient bien les connaissances de la pratique de leur art, ont éprouvé de semblables échecs pour avoir négligé d'étudier les exigences des localités, dominés comme ils l'étaient par le préjugé de la supériorité absolue d'un système de culture, comment pourrait-on espérer qu'un commençant qui ne connaît peut-être ce système que très-imparfaitement et par la lecture de quelques ouvrages agricoles, puisse obtenir quelque succès, s'il apporte dans sa pratique des préjugés de cette espèce ? La bonté d'une pratique agricole quelconque est toujours relative, et l'opinion de son excellence est un préjugé, toutes les fois qu'elle n'est pas fondée sur l'observation attentive des faits et circonstances, dans la localité où l'on veut l'introduire.

Fausse théorie.

Je n'ai parlé ici que des préjugés d'améliorations qui ont pour objet des pratiques bonnes en elles-mêmes dans les circonstances qui leur conviennent ; mais il en est d'autres plus funestes encore, parce qu'ils tendent à propager des procédés qui ne sont presque jamais applicables à la pratique, et qui ont été suggérés à des hommes qui n'étaient pas cultivateurs, par de fausses théories ou pas des faits mal observés : j'en citerai encore un seul exemple. Combien n'a pas été prôné, dans une multitude d'ouvrages d'agriculture, la pratique des semences claires pour les céréales. A entendre les auteurs de ces écrits, les cultivateurs jettent en pure perte dans la terre deux ou trois fois plus de semence qu'il n'est nécessaire pour obtenir de belles récoltes.

L'expérience a fait justice d'une erreur aussi funeste, dans l'esprit de tous les praticiens observateurs ; et il est certainement vrai que dans beaucoup de circonstances, il y aurait profit à augmenter plutôt qu'à diminuer la quantité de semence que l'on em-

ploie communément, et qui partout a été réglée par l'expérience, mais plutôt avec parcimonie qu'avec prodigalité. Cependant cette opinion subsiste encore chez beaucoup de personnes, et celui qui travaillera sous l'empire des nombreux préjugés de cette espèce que l'on rencontre dans les livres, doit s'attendre à de graves mécomptes.

L'expérience

est le meilleur préservatif des préjugés que je signale ici ; mais l'expérience ne s'acquiert qu'au moyen d'une disposition particulière de l'individu, qui le porte à observer les faits et à discerner les causes des résultats bons ou mauvais, non pas en les rattachant à des théories plus ou moins hasardées, mais en les comparant à d'autres faits analogues, qui mettent l'homme judicieux sur la voie pour bien saisir l'enchaînement des causes et des effets. Cette disposition est ce qu'on appelle

L'esprit d'observation

un jugement droit et sain est certainement la première condition de cette faculté : mais elle tient aussi, soit à des habitudes contractées par des occupations antérieures, soit à un tact naturel et individuel, soit à une disposition particulière de l'intelligence, en sorte que si l'esprit d'observation se perfectionne par l'usage qu'on en fait, c'est aussi une qualité spéciale à chaque individu, et que rien ne peut complètement remplacer.

On voit une multitude d'hommes s'adonner à la pratique de l'agriculture pendant une grande partie de leur vie, sans acquérir de l'expérience proprement dite. Pour la plupart des habitants de la campagne placés dans ce cas, la somme de leurs connaissances sera toujours celle qu'ils auront recueillie des leçons de leur père : pour l'homme du monde qui s'est fait cultivateur, si l'esprit d'observation lui manque, c'est toujours dans les livres ou dans les théories qu'il voudra chercher l'explication de tout ; et après plusieurs années de pratique, il ne saura pas discerner dans un instrument d'agriculture, le jeu et les fonctions des diverses parties qui le composent, en sorte qu'il sera hors d'état de juger sa marche et ses effets, et qu'au premier obstacle l'instrument sera hors de vie, si ses valets ou le maréchal du lieu ne savent pas trouver le moyen de l'employer, ou reconnaître la réparation souvent très-légère qu'il exige. Pour l'homme dénué d'esprit d'observation, quoique souvent doué d'une grande capacité sous d'autres rapports, toutes les pratiques de l'art, dans toutes ses branches, seront de même une source de difficultés, d'embarras et d'erreurs, et il ne manquera pas d'échouer con-

tre cet écueil. Il en est, sous ce rapport, de l'agriculture comme de la médecine : dans l'une comme dans l'autre de ces branches de connaissances, l'art existe et il peut s'apprendre, même sans observer les faits ; mais dans toutes deux, c'est dans l'application que se rencontrent les difficultés, et l'esprit d'observation peut seul donner au praticien le fil qui doit le diriger dans les applications : aussi l'homme qui n'est pas doué de cette faculté, quelque haute capacité et quelque instruction qu'il possède d'ailleurs, ne sera jamais un bon médecin ni un habile cultivateur ; tandis qu'avec le secours de l'esprit d'observation, un homme réussira presque toujours dans l'un ou dans l'autre de ces arts, même avec une capacité médiocre.

Pour la Semaine Agricole.

La routine vaincue par le progrès.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE XXVI.

ARRIVÉE DU LIVRE SUR LE PROCÉDÉ GUÉNON POUR CONNAÎTRE LES VACHES.— PROGRÈS VEND UNE GÉNISSE.—ROUNEAU L'A LUI ACHÈTE.

Le petit livre annoncé par Charles, sur la manière de connaître les bonnes vaches était arrivé, et les gravures qu'il contenait aidaient à comprendre les explications qu'il donnait.

M. Martineau et sa fille se rendirent chez Progrès, pour faire la lecture de ce petit livre. On discuta longtemps sur son contenu. On alla à l'étable ; Marguerite savait bien qu'elles étaient celles de ses vaches qui lui donnaient le plus de lait. Il était donc facile de voir, de suite si le petit livre était menteur ou non.

On examina donc les vaches, le livre à la main, on eut d'abord un peu de peine à reconnaître les indications qu'il donnait ; enfin, à force de regarder, on parvint à reconnaître que les meilleures vaches étaient celles que le livre désignait. Une des vaches venait de vêler quelques jours auparavant ; elle était très bonne, aussi était-elle ce que le petit livre appelait *très bien marquée*.

La petite génisse qu'elle avait, ressemblait à sa mère, et annonçait devoir être aussi bonne qu'elle. On résolut donc de l'élever. Mais on découvrit que Marguerite n'avait pas été aussi heureuse pour deux belles jeunes vaches qu'elle avait élevées et qui étaient bientôt prêtes de faire leurs veaux. La plus belle des deux ne devait pas être bonne laitière, si le procédé Guénon était vrai, tandis que l'autre, plus petite, et qui avait

le pis moins gros, portait tous les signes d'une bonne vache.

Cela chagrina beaucoup Marguerite, et elle dit à son mari qu'elle avait bien envie, malgré ce que disait le livre d'essayer sa belle génisse.

—Mais, reprit, M. Martineau, vous voyez bien, par vos vaches, si le procédé Guénon est bon ou mauvais. Pourquoi s'entêter à garder une vache qui ne doit pas être bonne, et que vous vendrez cher au marchés parce qu'elle est belle ? Vous la remplacerez par une qui devra vous donner de meilleures espérances.

Delle Eléonore se mit du côté de son père ; Progrès aussi.

Enfin, Marguerite voyant que tout le monde était contre elle, se décida à vendre sa belle génisse et à en élever une autre qui venait de naître. Mais elle en avait le cœur gros, et dit qu'elle serait bien contente de la vendre à quelqu'un du voisinage, pour savoir ce qu'elle deviendrait.

Ceux de nos lecteurs qui seront disposés à profiter des bons exemples de Jean Progrès, ne seront pas fâchés de faire comme Marguerite, et de vendre les génisses qu'ils auront élevées, lorsqu'ils pourront savoir qu'elles ne doivent pas être bonnes. Pour les aider dans leurs choix, nous allons leur expliquer le procédé Guénon.

Quand à ceux qui ne veulent rien changer à leur manière de faire, comme Pierre Routineau, ils peuvent s'exempter de lire cette explication, qui ne les amuserait pas du tout.

Nous dirons avant tout que pour avoir des vaches qui donnent beaucoup de lait, il faut les nourrir abondamment avec de bons fourrages, et que la meilleure vache qui ne mangera que de la paille, ou paccagera dans un champ où l'herbe est rare et mauvaise, ne donnera jamais grand profit à son maître, quelle soit bien ou mal *marquée*. Il y a des bonnes gens qui disent que *les vaches sont bonnes par la gueule*, et ils ont un peu raison ; car une vache médiocre, parfaitement nourrie, vaudra mieux qu'une bonne qui ne mangera jamais son content. Revenons au procédé Guénon.

Ce procédé est fondé sur la disposition du poil placé sur le pis des vaches, entre leurs cuisses et surtout, sur leurs cuisses de chaque côté du pis. En regardant attentivement par derrière, deux vaches qu'on connaît, dont l'une est bonne laitière et l'autre mauvaise, on verra que le poil est dirigé *du haut en bas*, sur ces parties, chez celle qui est mauvaise, tandis que sur celle qui est bonne, il *remonte* sur une plus ou moins grande étendue.

Le poil remontant est ce qu'on appelle la *gravure* : Plus la gravure d'une vache s'élève au dessus du pis, et plus elle s'étend sur ses cuisses

plus on doit espérer qu'elle sera bonne.

Cette gravure qu'on appelle aussi la *marque*, n'a point une forme régulière ; tantôt elle s'élève en pointé presque jusqu'aux parties naturelles de la bête, tantôt elle s'arrête à moitié et se termine carrément, régulièrement ou non, ou encore elle forme deux cornes. Les parties qui s'étendent sur les cuisses sont tantôt carrées, tantôt arrondies.

Sur celles qui sont mauvaises, cette marque ou gravure ne s'élève quelquefois pas au dessus du pis, ou fort peu et ne s'étend pas sur les cuisses ; mais comme sur celles qui sont bien marquées, elle se termine en forme irrégulière. Il arrive que des vaches qui ont le pis très développé, n'ont presque pas de gravure, tandis que d'autres qui n'ont point de grosses mamelles, ont une bonne marque. Le pis des premières contient beaucoup de chair et peu de lait, celui des secondes n'est rempli que de lait.

Outre ce signe, qui est le principal, il y en a d'autres qui ajoutent encore au jugement qu'on peut porter sur une vache ; ainsi il est bon :

1er. Que les bords de la gravure forment une espèce d'épi, c'est-à-dire, que le poil se croise et forme un épi comme on voit sur le corps de certains animaux :

2o Qu'il existe un petit épi de chaque côté des parties naturelles ;

3o Que le poil de la gravure soit fin, court et lisse ;

4o Qu'il paraisse sur la mamelle, au dessus des deux trayons de derrière, deux petits ovales dans lesquels le poil descend et qui sont entourés d'épis ;

5o. Que les trayons de la vaches ne soient ni trop gros, ni trop petits ; qu'ils soient régulièrement espacés et de même grosseur ;

6o. Que le pis s'étende sous le ventre, plutôt que de pendre très bas en s'allongeant ;

7o. Que tout le pis soit couvert d'un poil fin, court et soyeux sur une peau fine qui recouvre, des veines apparentes ;

8o. Que les veines du ventre soient bien développés et tortueuses ; les veines droites donnent plus de lait que de crème ;

9o. Que ce qu'on appelle les *fontaines*, qui se trouvent au bout des veines du pis, sous le ventre, soient bien ouvertes ;

10o. Qu'enfin, le pis et toute la gravure aient une teinte jaunâtre.

Une vache qui remplira toutes ces conditions, sera une excellente vache, et celle qui s'en approchera le plus ou le moins, sera par conséquent, plus ou moins bonne.

On ne peut juger, sur les jeunes veaux que de l'étendue de la gravure ; mais, comme c'est une des principa-

les conditions, on peut déjà concevoir l'espérance d'avoir fait un bon choix, quand cette marque est très étendue.

Il arrive, cependant, quelquefois, qu'une vache bien marquée, ne répond pas entièrement à ce qu'on attend d'elle. Cela tient à quelque défaut d'osité, apparente ou non de son pis, ou à une mauvaise constitution ; quelquefois, à des maladies ; ce qui ne lui permet pas de profiter de la nourriture qu'on lui donne ; ou enfin, à une mauvaise nourriture.

Il ne faut pas conclure de cela que le procédé Guénon est faux, mais bien plutôt qu'on n'a pas su ou pu apprécier tout ce qui s'y rattache. Toutefois, à condition égale, une vache bien marquée aura toujours une beaucoup plus grande abondance de lait qu'une vache mal marquée.

Rappelons encore que la proportion de lait qu'on obtient d'une vache plus ou moins bonne, est toujours en rapport avec la quantité ou la qualité de la nourriture qu'elle reçoit. Ainsi, une bonne vache qui ne sera pas bien nourrie ne donnera pas plus de lait qu'une médiocre qui aura abondance d'excellente nourriture ; et pour prouver par des faits ce qui est ici avancé, voici une petite histoire arrivée chez M. Villeray, célèbre agriculteur français, qui exploite une très grande ferme à Rittershoff, en Allemagne.

M. Villeray fait de très bonne culture, et par conséquent beaucoup de prairies artificielles et de légumes, pour ses animaux. Il fit venir, un jour, douze belles vaches suisses. Les vaches de la Suisse sont très belles et très bonnes laitières. Il fit de plus venir du même pays un vacher.

Ces douze belles vaches furent placées dans une étable à part et très bien nourries.

Quelque temps après, le vacher dit à M. Villeray :

—Monsieur, il faut que nous vendions six vaches.

—Comment ! et pourquoi voulez-vous que nous vendions six vaches ?

—Monsieur, parce que quand nous n'aurons plus que six vaches, nous leur ferons manger ce que mangent les douze ; nous auront autant de lait et de fumier, moins de peine pour les soigner, moins de chance de maladies et de pertes, et moins d'argent d'employé.

M. Villeray, qui est un homme très instruit, mais qui ne demande pas mieux que de s'instruire encore, car tous les jours il y a quelque chose à apprendre en agriculture, voulut essayer le conseil de son vacher : Il vendit les six vaches qui étaient les moins bonnes à lait, et selon ce que lui avait dit son vacher, les six autres mangèrent la nourriture qu'on donnait au douze, donnèrent autant de profit en lait et en beurre, et fi-

rent autant de fumier que les douze.

Progrès et Marguerite qui étaient des gens très-intelligents, aidés encore de M. Martineau et de Delle. Eléonore, comprirent parfaitement les procédés de Guénon, et se convainquirent de sa bonté, par l'examen de leurs propres vaches. Ils se décidèrent donc à vendre leur belle génisse et une autre vache bien jolie et prête à faire son troisième veau ; Marguerite n'en avait pas été contente, mais elle espérait qu'à son troisième veau, époque à laquelle les vaches ont ordinairement leur plus grande abondance de lait, elle serait meilleure. Le procédé Guénon lui dit que non, et elle se décida à la vendre aussi.

La veille du marché, Marguerite qui éprouvait un vif regret de se défaire de sa belle génisse, voulut tenter une nouvelle épreuve du procédé Guénon et proposa à Eléonore d'aller avec elle voir les vaches de leur voisine Routineau. Eléonore y consentit volontiers et elle se rendirent chez Françoise. Elles ne voulaient pas dire les raisons qui les emmenaient là. D'ailleurs, Françoise n'aurait pas voulu les croire.

—Bonjour, Françoise, dirent-elles en entrant ; allez vous au marché demain ?

—Oui, pourquoi me demandez-vous cela ?

Ah ! c'est que nous y allons aussi, et comme nous y conduisons deux vaches, nous aurions fait route ensemble. Y menez vous quelque chose, aussi vous ?

—Oui, je le pense ; mais vous savez d'ailleurs que Pierre ne laisse guère passer de marché sans y aller, et je vais quelquefois avec lui.

—Sont elles grasses vos vaches ?

—Ah ! dam, non, elles ne le sont pas ; nous n'avons plus de fourrage, et je suis obligé de les mener par la corde le long des haies et des chemins. Il n'y a pas grande chose à manger, par là. Ça me chagrine beaucoup de les voir souffrir, car j'ai ma grande blonde qui est prête à véler, et c'en est, ça, une vache !..... Si elle était nourrie à gogo, je gage qu'elle donnerait plus de quinze pintes de lait par jour, et du bon, encore, je vous assure, jaune comme de l'or ! Mais, ça ne mange pas la moitié de son content

En disant cela, elle conduisait Eléonore et Marguerite à son étable.

Elles eurent peine à y entrer ; on n'avait pas enlevé le fumier depuis deux mois !.....

—Pourquoi laissez-vous donc tant de fumier dans votre étable ? lui dit Eléonore ; les yeux me pleurent, et on ne sait comment approcher de ses pauvres bêtes.

—Ah ! c'est vrai, Mademoiselle, mais voyez-vous, nos terres ne sont pas trop grasses, et il faut bien faire du fumier.

—Mais, Marguerite n'a pas moins

envie de faire du fumier que vous, et on ôte celui de ses vaches tous les deux ou trois jours. N'est-ce pas, Marguerite ?

—Oh ! je le sais bien, Mademoiselle, mais elle tire du grand, elle.

—Eh bien, dit Marguerite, pourquoi, ne pas faire comme moi, si c'est une bonne mode ?

—Ah ! ma voisine, croyez-vous que votre fumier soit fameux ? Puis, j'ai vu l'autre jour, en passant près de chez vous, que vous alliez manquer de paille, et alors comment ferez-vous ?

Pendant cette conversation, Eléonore examinait les vaches avec soin, et Marguerite leur tâtait les veines.

Françoise qui s'en aperçut dit d'un air moqueur.

—Ah ! vous pouvez les tâter par tous les bouts : ma blonde sera tous jours une vache sans pareille ; et la brune qui a fait son veau, il y a deux mois, ne serait pas mauvaise, mais son lait ne crème pas. Quant à la noire, malgré son beau pis, c'est une chétive vache, que nous allons vendre. Elle va faire son quatrième veau ; je l'ai toujours gardée, espérant qu'elle serait meilleure au troisième qu'au premier, mais pas du tout. Et vous, voisine, quelle vache vendez-vous ?

Nous en vendons deux, dit Marguerite qui, ayant regardé avec une grande attention les vaches de Françoise, pendant qu'elle parlait, avait bien vu là, comme chez elle, que le procédé Guénon ne trompait pas. Nous vendrons cette belle génisse qui est prête à faire son veau, et que vous trouvez tant à votre goût.

—Quoi ! cette belle pigeonnée !

—Oui.

—Et pourquoi donc ?

—Parce que j'ai l'idée qu'elle ne sera pas bonne.

—Idée ! mais qu'est-ce que cela ?

Vous ne l'avez seulement pas encore essayée. Elle est superbe et bien préparée. Je l'ai vue hier, qui allait boire ; elle a un pis à pleines jambes.

—C'est vrai, mais c'est mon idée.

Tenez, Françoise, en qualité de voisine, il faut que je vous le dise : Charles nous a envoyé un livre qui apprend à connaître les bonnes vaches, et ce livre me dit que ma belle pigeonnée ne vaudra rien.

Françoise regardait Marguerite avec étonnement ; elle n'en croyait pas ses oreilles.

—Un livre qui vous apprend à connaître les bonnes vaches ! et là dessus elle se mit à rire aux éclats.

—Oui, oui, dit Eléonore, mère Françoise, et si vous voulez, je vous prêterai ce livre pour le lire.

François redoubla ses éclats de rire et ajouta :

—Merci, Mademoiselle, d'abord je ne sais pas lire, puis Jean Progrès qui se moquait tant de mon homme

parce qu'il avait un livre avec lequel on faisait tomber de la grêle quand on voulait, et qui disait que c'était des bêtises, voilà, lui, qui en a un qui lui dit si les vaches donneront ou ne donneront pas de lait ; et il est assez fin pour y croire. C'est pas mal drôle ça !

—Oui, il y croit, dit Eléonore, et puisque vous ne savez pas lire, je vous lirai ce livre, et je vous prouverai avec vos propres vaches, qu'il a raison.

—Ah ! Merci, Mademoiselle, j'aime autant le savoir en les trayant, c'est plus sûr.

—Oui, mais pour les acheter ?

—Oh ! pour les acheter, mon mari s'y entend mieux que votre petit bouffre de livre.

—Cependant, vous en avez acheté une mauvaise.

—Oui, mais elle était encore taure, quand on l'a achetée.

—Taure ou vache, avec notre livre, vous auriez su si elle devait être bonne ou mauvaise.

Françoise devenait de plus en plus incrédule : Elle se mit à rire de nouveau.

Voyant qu'elles perdaient leur temps Eléonore et Marguerite souhaitèrent le bonsoir à Françoise, et s'en retournèrent tout en causant sur les résultats de leur examen sur les vaches de Routineau.

Dès que Routineau fut rentré, sa femme lui raconta la visite de Marguerite et d'Eléonore, et P. Routineau, comme sa femme, se mit à rire et à se moquer de ses voisines. Gros Louis, leur fils, ne savait trop qu'en dire, mais tous trois projetèrent d'acheter, pour remplacer leur vache noire, cette belle génisse que Progrès faisait la sottise de vendre, suivant eux.

Le lendemain on alla au marché et Routineau, dès en arrivant, marchandait la génisse de Progrès, qui fit tout ce qu'il put pour le détourner de l'acheter. Il regrettait de voir son voisin faire une emplette qu'il croyait mauvaise. Mais plus, il insistait, plus Routineau s'entêtait. D'ailleurs la bête était belle et très marchandée ; il l'acheta.

Elle fut vendue cher, et Françoise était fière d'emmener cette belle bête que tout le monde regardait sur la route.

Après avoir vendu ses deux vaches un bon prix, Progrès en acheta deux autres. L'une était assez vieille et maigre, mais très bien marquée. Il savait qu'elle engraisserait chez lui. Il la paya bien bon marché. La seconde était une génisse prête à faire son premier veau, de moyenne grosseur, très basse sur ses jambes, n'ayant pas le pis très gros, mais couvert de poil le plus fin, et de la forme la plus parfaite. Elle avait les côtes rondes, le derrière et les épaules larges, la tête petite, et de plus, elle était par-

faitement marquée. Elle était maigre, ce qui occupait peu Progrès, bien qu'à cause de cela, il l'eût obtenu à meilleur compte.

Un an après, Progrès vit qu'il avait acheté d'excellentes vaches qui, vu leur embonpoint valaient plus du double de ce qu'elles avaient coûté.

Routineau, au contraire, quelques semaines plus tard, après ce marché, vit qu'il s'était énormément trompé sur le compte de la belle pigeonnée, et si son entêtement n'avait pas été incurable, il aurait admis la sagesse du procédé Guénon. Mais comme, bien d'autres de sa trampe, les faits les plus palpables n'étaient pas capables de lui ouvrir les yeux.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 24 NOVEMBRE, 1870.

Code Municipal.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi du Code Municipal tel qu'il se trouve maintenant devant la Législature. Il serait difficile de faire, dans quelques jours, une étude approfondie d'une œuvre d'une si grande importance et qui, pour couvrir tous les points, exige un volume considérable. Cependant, nous en avons vu assez pour reconnaître un travail d'une grande valeur et qui ne manquera pas de rendre à la population des campagnes d'immenses services. Plusieurs explications de l'ancienne loi étaient indispensables, et nous regretterions de voir retarder la mise en force du code, quand même ce ne serait qu'à cause des deux articles suivants.

Entretien des chemins.

Jusqu'à présent, quoiqu'il fut dit que la municipalité était responsable des dommages causés par le mauvais état des chemins, cependant, comme il ne semblait pas y avoir d'amende imposée au cas de mauvais chemins, un étranger ne pouvait jamais songer à obtenir son recours pour ces accidents de tous les jours, qui peuvent paraître de peu de conséquences, mais qui retardent indéfiniment les voyageurs et leur font souffrir à eux et à leurs attelages, d'innombrables misères. A bout de patience, si le pauvre voiturier voulait faire améliorer les chemins, il fallait d'abord s'assu-

rer exactement chez qui le chemin était mauvais, ensuite, si un inspecteur avait été légalement nommé, puis, s'il était solvable; il lui fallait encore se faire bien des ennemis et prendre tous les risques d'un procès dans lequel les complications ne manquaient pas. Par le Code, il est dit simplement que la municipalité pourra être condamnée à payer une amende de \$20, chaque fois qu'un chemin, dans son arrondissement, sera en mauvais état, sauf recours. On pourra donc, si on le veut, obtenir de beaux chemins par toute la Province, si les gens bien pensants veulent seulement se donner la main et forcer les municipalités à faire leur devoir.

Animaux errants.

Une autre clause qui nous est encore indispensable est celle qui a rapport à la prise d'animaux errants. Une des plus grandes plaies de l'agronôme, c'est qu'à certaines saisons, chacun se croit libre de laisser errer tout son troupeau; celui-ci va à travers chemins et champs cherchant sa pâture, sautant, brisant les clôtures, et passant à travers tous les obstacles. Gare à celui qui cultive des légumes; car les chances sont, qu'après la St. Michel, tous les animaux de la paroisse seront dans ses champs. Inutile encore de chercher à conserver ses prairies en ne les faisant pas pâturer l'automne. Il faudra qu'on s'entende très bien avec ses voisins et que les animaux des environs aient pris bien peu de leçons de gymnastique, si ces champs peuvent être sauvés. L'ancienne loi nous permettait bien de faire payer une amende, mais il fallait d'abord prendre ces animaux, puis les retenir après les avoir pris; une chose qu'on sait ne pas être facile, surtout si l'on a affaire à ceux de toute une paroisse. Ceux qui ont essayé à cultiver près d'un grand village ou d'une petite ville savent ce qui en est. Nous nous rappelons avoir semé du seigle d'automne dans un champ enclos de bonnes clôtures en planches et d'avoir eu à endurer des cochons par douzaines qui trouvaient moyen de se faire un trou par dessous la clôture quand on ne les laissait pas passer ailleurs. Chercher à les attraper était un amusement plus grand pour les désintéressés qu'il ne l'était pour nous. Aussi fallût-il en venir aux grandes résolu-

tions et aux grands remèdes. Un jour qu'il y en avait au moins six à s'amuser, après s'être bien moqués de nos efforts pour les chasser, nous eûmes recours à une carabine rayée. La première balle en ayant jeté un par terre, les autres ne semblaient pas vouloir quitter la partie et il fallut essayer l'effet d'une nouvelle balle qui, cette fois, en enfila trois autres. Un banc, battu au son de la cloche, en avertit les propriétaires, en leur faisant savoir que nous étions disposé à payer le surplus du dommage que nous avions pu causer, après qu'on aurait déduit celui que nous avions souffert. Des avocats furent consultés, mais on arriva à la conclusion qu'il vallait mieux mettre le lard au saloir et faire des souilles pour les cochons.

Remède.

Le code nous apporte encore un remède à ce grand mal, si remède il y a. Quand les propriétaires sont connus, il ne s'agira plus que de prouver que ses clôtures de lignes sont bonnes et que des animaux sont venus pour avoir droit à l'amende ou au dommage. Ces clauses ne détruisent pas le recours que donnait l'ancienne loi. Voilà donc deux changements de première importance et pour lesquels la population doit remercier nos législateurs.

Abus préjudiciables à l'agriculture.

Le Code Municipal semble contenir non-seulement les anciennes lois concernant les municipalités mais en même temps celles qui traitaient des abus préjudiciables à l'agriculture. Les clauses ayant rapport aux animaux errants semblent en être une preuve. Réunir ainsi deux lois différentes et les fondre en un Code est un travail énorme et qui demande le plus grand soin. Il nous semble qu'il sera bon de bien revoir chacune des clauses importantes de cette loi, pour s'assurer qu'elles ont été toutes extraites de l'ancienne et qu'aucune d'elles n'ait été omise.

Balises sur les chemins d'hiver.

Nous avons cherché, par exemple, ces clauses importantes ayant trait aux balises sur les traverses de glace et sur les grands chemins, sans pouvoir les trouver. Nous ne pouvons croire que nos législateurs soient disposés à exposer la vie des voyageurs en omettant dans le Code une clause

aussi indispensable. Nous y attirons donc leur attention.

Mauvaises herbes.

Une autre clause qui n'expose pas directement la vie, mais qui se relie intimement à la subsistance des gens, c'est celle qui permet à l'homme soigneux de protéger ses champs contre l'envahissement de certains fléaux sous forme de mauvaises herbes. L'ancienne loi permettait d'ordonner la destruction de ces mauvaises herbes à certaines époques et pourvoyait même à leur destruction dans les champs ensemencés.

Il est évident que le législateur n'a pas voulu mettre de côté cette partie importante de la loi puisque le *Code* ordonne que les mauvaises herbes, dans les chemins, seront coupées. On aurait donc omis la clause qui a rapport à la destruction des mauvaises herbes dans les champs.

Il nous semble aussi que plutôt de fixer une époque pour la destruction de ces mauvaises herbes il vaudrait mieux dire quelles devront être coupées ou détruites quand elles seront en fleurs. Fixer le 1er aout comme la limite de leur destruction, c'est permettre la maturation de millions de graines qui germeront certainement quelque part. D'un autre côté, dans les années de sécheresse, bien des mauvaises herbes seront mûres au 20 Juin. Il vaudrait donc mieux dire, que les mauvaises herbes devront être coupées avant ou pendant quelles seront en fleurs.

Chiens dangereux. Bois flottant, &c.

Si notre supposition est correcte et que l'on veuille fondre ensemble ces deux lois, il faudra encore ajouter au code les clauses qui concernent les chiens dangereux, le bois flottant et celui qui s'arrête sur les grèves, ce qui a rapport aux clôtures le long des grèves et peut-être d'autres clauses encore qu'une étude suivie de la loi concernant les abus préjudiciables à l'agriculteur fera connaître.

Evaluations, Travaux publics, &c.

Nous aurions bien quelque chose à dire sur la nécessité d'une évaluation uniforme dans chaque comté, c'est-à-dire, que celles-ci devraient s'y faire de manière à rendre justice à chaque paroisse et aux individus même, chaque fois que des répartitions de comté

deviennent nécessaires. Afin d'obtenir ce résultat il faudrait que les évaluateurs fussent nommés par le conseil de comté et qu'ils aient une rémunération suffisante pour leur permettre de faire le travail exigé. Pour les ponts publics il nous semble qu'on devrait faire cesser toutes ces dépenses folles et toutes ces difficultés entre voisins et entre rang quand il s'agit d'un travail qui est certainement utile à toute une paroisse. Pourquoi les ponts publics ne seraient ils pas sous le contrôle absolu de la municipalité comme il en sera des routes et montées après la passation du code ? Il est certain que le plus souvent les répartitions seules pour ces travaux coûtent plus cher que les travaux eux-mêmes sans compter toutes les questions incidentes qui s'y rattachent et qui souvent décuplent, pour une raison ou pour une autre, la valeur de l'ouvrage à faire.

Nous reviendrons peut-être sur le sujet après avoir pris connaissance des amendements proposés, surtout si quelque député veut bien nous faire l'honneur de nous adresser ces amendements.

En somme, il est évident qu'une loi semblable exige du législateur la plus minutieuse attention ; mais nous avons toute raison de croire que cette loi nous arrivera dans un état aussi parfait que possible.

Causerie Agricole.

On nous écrit de St. Jérôme :

Dimanche dernier, à la suite de la grand messe, M. Labelle, curé de St. Jérôme, a donné à ses paroissiens une causerie agricole sur les engrais. Bon nombre de cultivateurs s'y trouvaient et ont écouté avec la plus grande attention.

À la fin de cette entretien sur l'agriculture, ils ont dit qu'il leur était impossible de se rappeler tout ce qu'on leur disait, et qu'ils étaient décidés à acheter des catéchismes agricoles, si on voulait bien leur en procurer. Notre bon curé avait sur la table le livre des 100 louis d'or et le catéchisme de M. Leclerc sur l'agriculture. Il se propose de les répandre à profusion, ainsi que d'autres livres élémentaires sur le sujet, comme ceux du Dr. Larue et du Dr. Pâquin.

Depuis que l'on parle d'agriculture, on commence à comprendre l'importance de posséder des vaches autant que sa terre peut bien les nourrir

Aussi, ces animaux, depuis un an, ont doublé de valeur. C'est un bon signe. À force de travail et d'efforts, on viendra à vaincre les préjugés, tout en disant de bonnes vérités à ces braves gens. Le lecteur leur a dit, entre autres choses, qu'anciennement les terres donnaient d'abondantes récoltes sans demander une culture faite avec art, parce que la terre était plus fine que les habitants. Mais aujourd'hui, les rôles sont changés, il faut être plus fin que la terre si on veut la voir se couvrir de luxuriantes moissons. Mais, comme on néglige les engrais dans ce pays !

Cependant, avec le concours des hommes de bonne volonté, on obtiendra avant peu d'années un succès sensible et ceux qui y auront contribué mériteront certainement de la patrie.

Voici une initiative qui ne nous surprend pas de la part d'un homme aussi dévoué aux intérêts du pays que l'est le Révérend Messire Labelle.

Mais n'avons nous pas raison de nous demander pourquoi plusieurs autres hommes de dévouement, n'imiteraient pas ce bel et généreux exemple ?

Puits Instantanés.

Plusieurs correspondants nous demandent des détails sur ces puits et où ils pourront se procurer les pompes et tuyaux. Mr. Date, No. 657, Rue Graig, les vend tous préparés. On peut voir à son établissement un de ces puits qui fonctionnent très bien.

Nous croyons cependant de notre devoir d'avertir nos lecteurs de notre manque de succès ces jours derniers. Nous l'attribuons cependant au manque d'expérience. Nous conseillons donc à nos correspondants A. C. C., St. Antoine et M. B., St. Constant, d'attendre que nous puissions leur donner de nouveaux renseignements que nous venons de demander.

ART VÉTÉRINAIRE.

Eparvin, Forme ou Ring-bone.

Répondant à un de vos correspondants (F. M. de St. Isidore), relativement à une maladie du cheval, appelée forme ou ring-bone, je disais sur le No. 15, de la *Semaine Agricole* du 18 Aout 1870. "Le ring-bone, ou forme, est une tumeur inflammatoire dont le siège est la couronne, c'est une exostose (tumeur dure). Les exostoses se développent à la surface d'un os ; elles se

manifestent plus particulièrement sur les parties qui avoisinent de très près les articulations, elles sont susceptibles de plusieurs variétés, suivant leur forme, leur volume, leur nombre, leur situation et leurs causes. Elles ont reçu différents noms, suivant les régions qu'elles occupent : celles du jarret du cheval sont la *courbe*, l'*éparvin calleux*, la *jarde* ; celles du canon portent les noms d'*osselets*, *suros*, *chapelet*, *fusée* ; à la couronne on les nomme *forme* (*ring-bone*).

“ Les causes des exostoses chez les animaux sont peu connues mais on regarde l'influence héréditaire comme ayant une grande part dans leur développement : dans ce dernier cas, elle est considérée comme incurable. Il faut donc apporter le plus grand soin dans le choix des étalons. Les coups, les chutes, et d'autres violences extérieures exercées sur les os à travers les parties molles qui les recouvrent, sont dit-on des causes assez fréquentes de la production des exostoses. Ces maladies se développent le plus souvent d'une manière lente et presque insensible ; aussitôt qu'on s'apercevra de l'apparition d'une de ces tumeurs inflammatoires, on pourra appliquer des cataplasmes de graine de lin afin d'abattre l'inflammation, et lorsqu'elle sera disparue, on frictionnera la tumeur avec une lotion astringente composée comme suit : mettez 1 once d'acetate de plomb (sucre de plomb) dans une pinte d'eau froide, après quoi, faites fondre 1 once de camphre dans un demiard de *whiskey* en esprit, ou encore de *brandy*, mêlez vos deux liqueurs, et frictionnez plusieurs fois, par jour, la partie malade si la maladie n'est pas héréditaire et qu'elle ne soit pas trop vieille, elle cédera assez facilement à ce traitement. Lorsque les exostoses sont anciennes elles se reconnaissent aisément, elles offrent des tumeurs dures, résistantes incompressibles, fixes et ne changeant jamais de situation. On ne connaît pas encore de moyens bien déterminés pour en obtenir la guérison. Lorsque la tumeur est dégénérée en callosité (calus) il est très difficile pour ne pas dire impossible de la faire disparaître ; on a quelquefois réussi à arrêter le progrès de son développement par l'application de la teinture d'iode, ou des mouches et encore mieux par le feu en introduisant dans la tumeur des pointes de fer chauffées à blanc. ”

Depuis lors, comme j'ai étudié un peu plus particulièrement les exostoses et que je me suis occupé de dissections, je me permets d'ajouter quelques remarques à celles que je vous ai déjà transmises, et j'entretiens l'espoir que ceux de vos lecteurs qui ont un peu d'expérience dans la chose voudront bien communiquer leurs vues, dans *La Semaine* d'abord,

De l'éparvin calleux ; peut-il se guérir ou est-il incurable ?

Le vrai éparvin est une maladie absolument incurable. En général, on a l'air de croire que toutes les maladies du jarret sont des éparvins, et on ne fait aucune distinction entr'elles, tandis que le nom éparvin ne doit s'appliquer qu'à une seule. L'éparvin est une tumeur (enflure) qu'on remarque sur un ou plusieurs os à la région inférieure, interne, et antérieure de l'articulation du jarret et qui se termine souvent par une ankylose, c'est-à-dire, que les différents os qui constituent la jointure se prennent et se soudent ensemble pour ne former qu'un seul os, et comme conséquence, l'articulation devient inflexible. Cette articulation du jarret est composée d'un massif de dix os qui correspondent au talon chez l'homme ; ils sont articulés entr'eux d'une manière très solide par du cartilage élastique (croquant) qui les protège contre les frictions et les secousses ; entre les os et à l'entour, se trouvent des membranes synoviales dont la fonction est de sécréter un liquide (glue) pour lubrifier la jointure, afin que la machine joue facilement. Les tendons des muscles qui font mouvoir la jambe plus bas que le jarret, passent en plusieurs endroits sur la jointure, et ils sont serrés et tenus en place par de très forts ligaments, sur lesquels, ces tendons glissent librement.

Les violences extérieures, les coups, les chutes, les distentions forcées, les travaux pénibles, l'action du froid humide, sont les causes les plus ordinaires de l'inflammation de cette structure, et si elle est négligée cette inflammation s'étend bientôt aux os et les fait enfler. Lorsque l'animal sort de l'écurie on remarque quelquefois qu'il boite, ou qu'il ne porte pas le pied d'aplomb et d'une manière naturelle ; d'autrefois, on ne peut s'apercevoir de la maladie qu'en examinant soigneusement la jambe. Quoi qu'il en soit, cette inflammation est dangereuse, et a une grande tendance à augmenter. Cette jointure du jarret est tellement serrée par les tendons qui la croisent que la moindre enflure, le plus souvent, fait boiter ; mais cette boiterie se fait surtout remarquer lorsque l'animal sort de l'écurie, et disparaît presque toujours après que l'animal s'est échauffé par l'exercice. Voilà pourquoi celui qui veut vendre un cheval ayant un éparvin ne le montre que sur le chemin.

L'éparvin ne rend pas de suite un cheval inserviable, mais il en empêche la vente ; et cette maladie est tellement héréditaire qu'on ne devrait jamais faire rapporter une jument qui en est affectée, non plus qu'on ne devrait jamais se servir d'un étalon ayant un éparvin.

En examinant les figures ci-dessous on comprendra facilement la nature de la maladie.

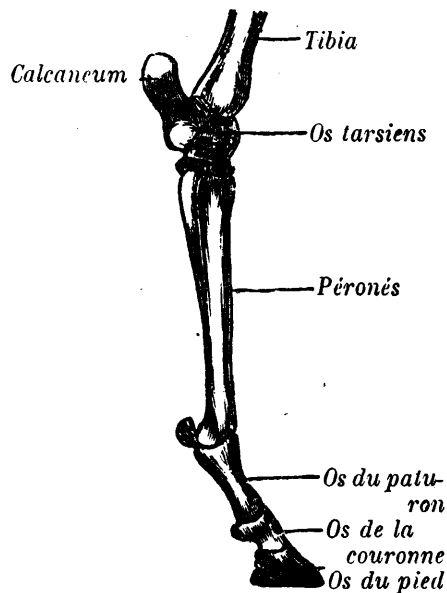


Figure 1

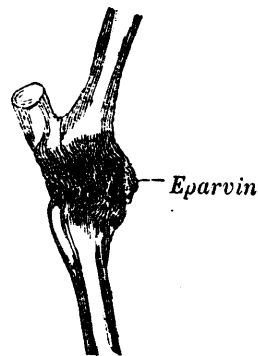


Figure 2

L'une représente la jambe saine avec le nom des os, l'autre représente un cas d'éparvin très prononcé. J'ai fait moi-même ces dissections pour l'avantage de vos lecteurs ; ils se convaincront aisément, quoiqu'en puissent dire quelques uns, qu'un cas de vrai éparvin calleux est tout-à-fait incurable. Lorsque le jarret est enflé (enflé, chaud, et fiévreux) que ce soit ou non un cas d'éparvin, donnez à l'animal, du repos, une nourriture non stimulante (échauffante) ; tenez constamment sur la région des lings imbibés d'eau froide contenant soit du vinaigre, soit du salpêtre, ou de l'alun, du sucre de plomb, du vitriol blanc, etc., etc. ; si les symptômes inflammatoires ne disparaissent pas sous ce traitement, la pratique ordinaire est de produire sur la peau une contre-irritation par l'emploi d'une mouche noire, et d'appliquer après cela un onguent de quelque composé d'iode.

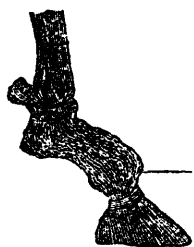
Mais ce qui est de beaucoup préférable, c'est de consulter un Médecin Vétérinaire, capable ; et si vous ne pouvez en trouver, essayez d'enjôler votre médecin, et s'il est homme à

rendre service à ses compatriotes, il vous donnera des conseils, qui vous mettront en lieu d'arrêter la maladie si vous la prenez à point.

[Merci du conseil. MM. les médecins voudront bien en prendre note. —*Réd. S. A.*]

Forme ou ring bone.

Lorsqu'elle commence, cette maladie est une inflammation du périoste (toilette de l'os) et des ligaments qui recouvrent la couronne ; cette inflammation, en se communiquant aux os, les désorganise, y fait déposer une matière osseuse laquelle se durcissant forme une callosité (calus.) La figure ci-dessous représente une de ces



Forme ou Ring bone

[Ring bone]

callosités. La maladie peut rester stationnaire pendant plusieurs années, c'est-à-dire, qu'elle peut être, quelquefois, quelques années, sans augmenter ni diminuer, mais du moment que le calus a commencé à se former on la considère comme incurable. On peut soulager la douleur et le boitement par des contr'irritants, mouches, etc. La seule époque où on peut guérir cette maladie, c'est avant qu'elle se soit fixée, et lorsque ce n'est encore qu'une simple inflammation de la jointure, ce qu'on peut reconnaître par l'enflure, la sensibilité, la douleur, la chaleur, etc., de la partie. Il m'est inutile de répéter tout ce que j'ai déjà dit sur le traitement des exostoses, j'ajouterai seulement qu'il faut un repos absolu, une nourriture verte ou des racines, et si on se sert de l'iode, sous la forme d'onguent d'iode de plomb, ou de biniodure de mercure, il faudra continuer le traitement pendant plusieurs semaines. L'intention de l'application de l'iode est de produire l'absorption de la tumeur.

En terminant cet article sur l'art vétérinaire, permettez-moi, M. le Rédacteur, d'informer vos lecteurs, qu'il réside à Berthier un médecin vétérinaire diplômé, du nom de Charles Lévêque, dont on m'a fait les plus grands éloges pour les cures merveilleuses qu'il opère tous les jours, et pour les talents et l'habileté hors ligne qu'il déploie dans son art. Lors de la dernière exposition agricole du comté de Berthier, j'ai remarqué une assez nombreuse collec-

tion d'instruments de chirurgie, à l'usage des médecins vétérinaires, manufacturés par lui même et pour lui même. Comme connaisseur, en ma qualité de médecin et chirurgien, j'ai été vraiment surpris et étonné de la forte et fine trempe, et du fini de ces instruments. Il est certain qu'on ne peut trouver rien de mieux à l'étranger.

Je me fais donc un plaisir comme un devoir de recommander à tous ceux qui auraient besoin des services d'un médecin vétérinaire (ou comme l'on dit dans nos campagnes d'un maréchal) de s'adresser en toute confiance à M. Charles Lévêque, de Berthier, et je suis certain qu'ils auront lieu d'en être parfaitement satisfaits.

UN MEDECIN.

Nous sommes heureux d'entendre confirmer de nouveau, et par un connaisseur aussi distingué, la bonne réputation que s'est déjà faite Mr. Lévêque. Nos cultivateurs sauront au moins trouver quelque part un maréchal canadien, habile. Espérons, que son exemple sera suivi par un si grand nombre que nous puissions compter bientôt un Médecin Vétérinaire par Comté. Nous avons la conviction qu'ils réussiraient infiniment mieux que les trois quarts des jeunes médecins qui encombrant leur profession.

HYGIENE.

Gercures des Mains, des pieds, des lèvres et des seins.

Les gercures ou crevasses des mains et des pieds ne sont pas communes chez les personnes qui ont l'habitude de se soigner. Les premières se font remarquer souvent chez les gens de la classe ouvrière, qui exposent leurs mains à l'air sans aucune précaution et qui manipulent des substances plus ou moins excitantes ; les autres, celles des pieds, se développent chez les personnes qui transpirent beaucoup de cette partie ; c'est la conséquence de l'état de ramolissement de la peau des extrémités inférieures. Les gercures des lèvres ou du sein se développent, les unes sous l'impression du froid, les autres sous l'influence d'une succion trop violente ou trop prolongée du mamelon. Ce sont du moins les causes les plus ordinaires.

Pour guérir les gercures des mains, il faut d'abord les soustraire à l'action du froid, à l'impression de l'air et au contact de toutes les substances irritantes que par état, certai-

nes personnes sont obligées de manipuler. Pour arriver à ce résultat, on prend des bains de mains deux ou trois fois par jours, et on enduit les parties, après les avoir essuyées, avec une substance grasse. On agira de même pour les pieds. On gantera les mains, et on couvrira les pieds d'un chausson de peau. On traitera les gercures des lèvres en les oignant d'onguent rosat, ou en les couvrant d'une pommade composée de la manière suivante :

Huile d'amandes douces. ½ once.
Cire blanche ¼ d'once.

On les fait fondre l'une dans l'autre, pour toute préparation.

C'est surtout quand on s'exposera à l'air qu'il sera bon de s'oindre de cette pommade ; dans tous les cas, il faudra prendre la précaution, lorsqu'on sortira de chez soi, surtout le matin, de bien essuyer les lèvres ; le froid ou les autres accidents de la température agissent beaucoup plus sur ces parties, déjà si délicates, quand elles sont trappées d'humidité.

Les gercures au mamelon ne peuvent être cicatrisées qu'en interdisant le sein au nourrisson ; sans cette précaution, les gercures, qui proviennent le plus souvent d'une succion trop énergique, trop fatigante, ne font au contraire que s'agrandir. On les fait cicatriser en les lavant de temps en temps avec du vin miellé tiède, ou en les oignant avec du cérat à l'extrait de saturne légèrement opiacé.

—Il existe beaucoup de formules plus ou moins bonnes pour le traitement de ces affections, nous recommanderons la suivante.

POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES LÈVRES, DES SEINS, DU VISAGE.

Beurre de cacao.....parties égales
Huile d'amandes douces do
Mêlez.

BASSE-COUR.

Les Œufs frais pendant l'hiver.

Les habitants des campagnes ne récoltent pas même en ce moment des œufs en assez grande quantité pour les besoins de leur ménage, ils subissent une privation dans leur régime alimentaire et de plus ils n'ont pas à leur disposition les bénéfices que procurerait la vente de quelques douzaines d'œufs.

Cette fâcheuse situation doit être attribuée à la négligence des cultivateurs, car il est bien facile d'avoir des poules qui pondent des œufs pendant l'hiver ; il suffit de placer ces poules dans un lieu convenablement chaud et de leur donner une nourriture un peu stimulante.

Il est fort simple, pour avoir une chaleur gratuite de placer le poulailler près des étables de vaches, de moutons et de le mettre en communication avec ces étables ; on obtient ainsi une température douce et régulière très favorable à la production des œufs. Dans certaines fermes, on pourrait faire arriver du chaud dans le poulailler au moyen d'une bouche à chaleur provenant du feu ou du fourneau de la cuisine, ce qui remplirait le même but.

Nous avons entretenu nos lecteurs d'un moyen facile et gratuit pour avoir toujours de l'eau chaude dans la ferme ; on fait un tas de fumier dans lequel on place un tuyau en forme de serpent in ayant un diamètre plus ou moins fort suivant le volume du tas de fumier et les besoins de la ferme ; ces tuyaux sont remplis d'eau froide par dessus ; le fumier réchauffe par la fermentation, communique son calorique à l'eau qui peut atteindre ainsi 30, 35 et même 50 degrés ; un robinet sert à la prendre par dessous. Un semblable appareil pourrait être utilisé avantageusement pour le chauffage des poulaillers en y introduisant l'eau chaude au moyen de tuyaux. Cette application donnerait d'heureux résultats, nous en avons la certitude.

Pour obtenir des œufs en hiver, il ne suffit pas tout à fait de chauffer le poulailler, il faut encore donner aux poules une nourriture excitante ; aux aliments habituels composés en grande partie d'avoine, de blé noir, on ajoute des graines ayant du piquant, comme celles de soleil (tourne-sol) de menthe poivrée, etc., etc.

Il nous semble que tous les habitants des campagnes devraient mettre en pratique les conseils que nous venons de leur donner. Il est si agréable d'avoir sur sa table des œufs frais dans les mois de décembre et de janvier ! Et puis la ménagère ne se trouve pas mal de vendre de temps en temps quelques douzaines d'œufs à des prix très-élevés. Les œufs frais valent en hiver de quarante sous à deux che-lins la douzaine et encore est-il fort difficile de s'en procurer.

A. DE LAVALETTE.

—Revue d'Economie rurale.

A ce sujet, nous référons encore nos lecteurs aux excellentes données qui leur ont été fournies dans notre journal par notre dévoué collaborateur, M. Lévêque.

A jeune homme bon cheval, à jeune cheval
vieil homme.

Chevaux, chiens, oiseaux et serviteurs,
Gâtent, mangent et écorchent les seigneurs.
Quand le chat est hors de la maison,
Souris et rat ont leur saison.
Qui vit comme chat et chien
N'a jamais repos ni bien.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

CHEMIN DE LA FORTUNE.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

VIII

LA TRAHISON

Ses camarades le regardèrent avec stupéfaction et écoutèrent en tremblant, car le ton de sa voix avait tout à fait changé et ses paroles faisaient supposer qu'une lueur d'intelligence éclairait son cerveau.

—Vous craignez la mort, pauvres insensés que vous êtes ? reprit le gentilhomme. Ah ! par la mort, l'homme devient aussi puissant qu'un Dieu ; dans sa tête meurt le souvenir, dans son cœur la conscience ; il ne craint ni la honte, peine de l'esprit, ni la faim, peine du corps ; le monde et la nature perdent leurs droits. Bientôt la mort brisera mes chaînes et me délivrera de votre tyrannie ; je serai riche, puissant, invincible ; j'aurai de l'or, des maisons pleines d'or, des montagnes d'or ! Hourra ! hourra !

Et, tout égaré, il sauta sur ses pieds, leva les mains d'un air impérieux et donna d'une voix brève différents ordres à ses camarades. Il les prenait pour ses domestiques ; ce qu'il leur disait concernait ses prochaines funérailles, qu'il voulait aussi somptueuses, aussi solennelles que celles d'un roi. Excité ainsi par des illusions où le sentiment de l'orgueil se mêlait à l'idée de la mort, il continua à divaguer encore quelques instants, malgré les efforts de ses camarades pour l'apaiser.

Enfin, il se calma de lui-même et s'accroupit de nouveau, comme si rien ne l'avait ému.

—Horrible ! horrible ! murmura Victor.

—Ce lieu est ensorcelé, dit Donat. L'or y est gardé par des diables invisibles. Qui sait si demain ils ne renverseront pas sur nous les hautes montagnes qui nous environnent ? Ne tardons pas, partons tout de suite. J'ai de l'or plein le dos, pardieu !

—Partir ? objecta Roozeman. Nous ne pouvons abandonner notre pauvre ami Pardoës dans cet état.

—Mais, mais, bonté du ciel, dites-moi donc, qu'allons-nous faire d'un mourant et d'un insensé ? s'écria Donat effrayé. Pas de moyen d'existence, pas de fusils pour chasser ! Nous mourrons de faim.....Et en route, les voleurs, les sauvages, les ours ? Maintenant, je comprends le baron, Pardoës est en effet le plus heureux. Il a fini. Hélas ! pauvre Kwik, pourquoi as-tu quitté l'heureux Natten-Haesdonck ?

Jean Creps se leva et dit avec résolution :

—Notre lot est horrible, mes amis. Hier, nous n'avons presque pas mangé. Si nous ne tentons pas un effort immédiat pour nous procurer de la nourriture, la famine fera bientôt de nouvelles victimes.

« Aide-toi, le ciel t'aidera, » dit un proverbe qui a été inventé pour les gens désespérés comme nous.....

Et se tournant vers le gentilhomme, il demanda :

—Baron, veilleras-tu sur le pauvre Pardoës ? Lui donneras-tu à boire quand il aura soif ? Ne l'abandonneras-tu pas ?

—L'abandonner ? Jamais, jamais ! répondit le fou. Il est trop beau, je reste avec lui jusqu'à l'éternité.

—Feras-tu du feu ?

—Un grand feu.

—Venez alors, ne perdons pas un moment ; en chasse, camarades ! Le revolver est une mauvaise arme ; nous réussirons peut-être avec peine à rencontrer quelque gibier à portée. N'hésitons pas : la nécessité est une loi de fer !

Victor semblait abandonner à contre-cœur le pauvre Pardoës aux soins douteux du baron, il exprima le désir de rester près de la tente ; mais Creps avait remarqué depuis longtemps que son ami était très-bouleversé et très-pâle, et il jugea indispensable de l'éloigner de ce douloureux spectacle. Ils recommandèrent encore au baron de faire bien attention aux moindres mouvements du blessé, et gravirent tous les trois les rochers pour aller à la chasse.

Ils ne rencontrèrent d'autre gibier que quelques oiseaux, et découvrirent en outre, avec terreur, que, même de près on ne pouvait pas bien ajuster avec un revolver. Ils avaient déjà erré pendant une heure ou deux, déchargé une vingtaine de fois leurs revolvers, et ils n'avaient pas encore réussi à toucher une seule pièce. Sombres et désespérés, ils se trouvaient sur la lisière des bois. Roozeman surtout était taciturne ; à peine répondait-il brièvement et tristement aux encouragements de ses amis, La disposition fâcheuse de Victor affligea profondément Creps ; cependant, dominé par la nécessité, il dissimula son anxiété.

Enfin, Donat toucha un pigeon sauvage. Salué par les bruyants cris de triomphe, l'animal roula aux pieds des chasseurs agités.

Jean Creps donna l'oiseau à Roozeman et lui dit :

—Tiens, Victor, va directement à la tente et fais cuire le gibier. Nous te suivrons par les bois pour voir si la chasse ne nous sourirait pas une seconde fois. Dépêche-toi, nous mourons de faim.

Lorsque Victor descendit du rocher, il vit flamber le feu. Cette vue le réjouit, car elle lui fit supposer que le baron avait rempli soigneusement ses fonctions. Il s'approcha à pas pressés

de la tente pour reconnaître l'état du pauvre Pardoes ; mais un cri d'angoisse lui échappa : la tente était vide, le blessé même avait disparu !

Roomezan resta un moment immobile et muet, se demandant le mot de cette disparition. Il songea un instant aux animaux féroces et sauvages californiens ; mais ce ne fut qu'un éclair : rien n'était changé dans la tente et tous les objets étaient à leur place.

Il sortit et appela le baron de toutes ses forces ; mais rien ne lui répondit, sinon l'écho de sa propre voix. Il crut voir alors sur l'herbe des traces semblables à celle d'un corps lourd qu'on avait traîné par terre. Ces traces conduisaient au pied d'une montagne escarpée. Là, il recula tout à coup avec un cri d'horreur, tint un moment son regard frémissant fixé sur deux cadavres, et tomba évanoui sur le sol.

Quelques moments après, il revint à lui, se frotta les yeux, poussa un nouveau cri, se leva et courut dans une direction opposée, jusqu'au delà de la tente, où il rencontra Creps et Donat qui revenaient de la chasse sans aucun gibier.

— Venez ! venez ! répondit-il. C'est horrible ! incompréhensible ! Le baron et Pardoes avaient disparu de la tente. Ils sont étendus sur le dos, mutilés, sanglants, brisés.

Arrivés au pied de la roche désignée, ils levèrent les bras au ciel et contemplèrent l'horrible spectacle, les cheveux hérissés sur la tête,

— O ciel ! que peut-il être arrivé ? Voyez, voyez du sang aux pointes du rocher ; ils sont tombés d'en haut ! O malheureux ! tous leurs membres sont brisés.....

— La malédiction de Dieu pèse sur ce lieu, s'écria Jean Creps avec colère. Fuyons, l'or nous dévorera. Hâtons-nous ; je ne veux pas mourir ici ! Toi, Victor, tu ne peux pas rester près de ces cadavres. Retourne auprès du feu, fais cuire l'oiseau. Obéis-moi. Nous enterrerons en toute hâte les cadavres ; alors, nous quitterons une terre maudite où la famine nous menace. Va, je dis-je.

Victor obéit machinalement. Creps et Donat creusèrent une tombe au pied des rochers et la comblèrent d'un peu de terre et de grandes pierres de roches, pour protéger les restes de leurs malheureux amis contre les animaux sauvages. Donat lia un morceau de bois à une branche en forme de croix, qu'il plaça sur la tombe pour indiquer que c'étaient des chrétiens qui reposaient sous ce tas de pierres.

Tous deux s'agenouillèrent encore une fois, récitèrent une prière, versèrent une dernière larme et retournèrent à la tente.

Le pigeon rôti fut partagé et dévoré en un clin d'œil. Sur l'ordre de Creps, on enleva en toute hâte la toile

de la tente et on apprêta les bagages pour partir.

Lorsqu'ils furent prêts et comme ils allaient prendre leurs havre-sacs. Donat dit tout à coup :

— Mourir pour mourir ! nous ne sommes plus certains de revoir jamais une créature humaine. C'est une chance ; mais j'en aime mieux deux. Je vais plonger encore une fois dans le puit ! Qui sait si je ne repêcherai pas mon château.

— Plus un mot de cela ? s'écria Jean Creps courroucé. Prend ton sac !

— Oui, mais, fit remarquer Donat, j'ai un moyen ; si je plongais avec la marmite, je pourrais peut-être la remplir de pépites.....

— Non, non, ne le fais pas, Donat : tu mettrais peut-être ta vie en grand danger ! dit Victor d'une voix suppliante.

— Il y a, pardieu, beaucoup à risquer à une pareille vie, murmura Kwik, les sauvages, la faim, ou le puits, que sais-je !..... Mais si vous ne voulez pas, au nom de Dieu, fuyons alors.

Jean Creps, sans écouter la fin de son discours, s'était déjà mis en marche et commençait à graver les rochers avec Roomezan. Il était évident que ce dernier avait plus de courage que de force ; car, quoiqu'il lutât contre les difficultés de la route, il s'arrêtait souvent haletant et retombait épuisé sur la montagne qu'il essayait de graver. Donat se tenait à côté de lui, le soutenait ou le tirait, et l'aidait ainsi jusqu'à ce qu'ils eussent atteint enfin le bord supérieur de la vallée, où ils s'arrêtèrent pour reprendre haleine.

Après avoir promené un instant ses yeux sur les montagnes, Jean Creps dit :

— Mes amis, avant de nous mettre en route, nous devons nous choisir une direction. Retourner aux placers du Yuba par le désert aride ne me semble pas raisonnable, en supposant que cela soit possible. Je crois que nous ferions mieux de descendre vers la vallée et de nous éloigner de la sierra Nevada. Peut-être gagnerons-nous en quatre ou cinq jours la vallée de Sacramento et rencontrerons-nous du monde. Notre sort est effroyable ; mais conservons le courage et l'espoir jusqu'à la fin. Tâchons de tuer en chemin quelque gibier. Si nous n'y réussissons pas, nous mangerons des plantes ; mais hâtons-nous et ne nous soucions pas de la fatigue. De quelques heures de hâte ou de retard peut dépendre notre salut. En avant donc ! descendons les montagnes, autant que possible sur la lisière des bois, et à la grâce de Dieu !

Ils commencèrent leur long et pénible voyage et marchèrent sans s'arrêter jusqu'à midi ; alors ils résolurent de se reposer pendant une heure, pour accorder un peu de repos à Victor,

qui était extrêmement fatigué, et en même temps pour chasser dans le bois.

Pendant que Victor restait près des havre-sacs, ses deux compagnons pénétrèrent dans la forêt. Ils virent bien de loin en loin quelques oiseaux sur les branches des arbres, mais, soit que leurs revolvers ne portassent pas assez loin, soit qu'ils fussent chasseurs maladroits, ils tirèrent sans toucher le but. En outre, au moindre bruit, tout le gibier s'envolait à une grande distance.

Ils retournèrent donc près de leur camarade, déçus, désespérés, et dans un morne silence.

— Pauvre Victor ! dit Kwik en soupirant, pour lui c'est encore pis. N'avez-vous pas remarqué, monsieur Jean, qu'il n'a presque pas de force ! Il ne se plaint pas et il semble très-malade.

— En effet, je le vois bien, répondit Creps. Son état m'effraye bien plus que tous les dangers qui nous menacent. Peut-être n'est-ce que l'émotion dont la mort affreuse de nos amis l'a frappé. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons rien contre la cruelle fatalité. Nous devons marcher et toujours marcher, jusqu'à ce que nous succombions ou trouvions notre délivrance. Nous reposer, c'est accepter la famine.

— Il moura le premier, sanglota Donat d'une voix sourde et des larmes aux yeux. Si nous pouvions lui procurer un peu de nourriture fortifiante ; mais, sans manger, comment pourrions-tu le soutenir une demie-journée ? Mon Dieu, que faire, si nous ne trouvons rien ? Victor ne peut pas mourir. Dussé-je lui donner mon propre sang à boire, je veux être mort avant lui ! Et s'il ne peut plus marcher, je le porterai..... Ah ! silence ! silence ! j'ai vu quelque chose là, sous cette grosse racine : un animal ! une bête !

A ces mots, il s'approcha de l'arbre désigné, se pencha et enfonça son bras jusqu'au coude dans un trou.

Il poussa un cri ; il grinçait des dents et les yeux semblaient lui sortir de la tête.

— Que sens-tu ? que t'arrive-t-il ? demanda Creps.

— Cela mord ! Cela gratte ! Aie ! aie ! s'écria Donat.

— Lâche-le !

— Le lâcher ! s'écria Donat. Il peut me dévorer une main, je l'en tirerai encore avec l'autre. Le lâcher ? la vie du pauvre Victor, peut-être ? Ah ! ah ! je le tiens par le cou, je l'étrangle ! le voici, voyez !

Et il montra un animal de la grandeur d'un lapin, avec une forte denture et des griffes aiguës, qui ressemblait à une fouine et répandait une odeur très-désagréable. Le sang coulait en abondance des mains de Donat ; mais il le secourut, leva l'animal en l'air et dit :

—Pue tant que tu voudras, mon gars ! dans un quart d'heure, tu passera dans la *rue du pain* ! il est bien vrai qu'aucun chien de Natten-Haesdonck ne voudrait te toucher ; mais tu as affaire à des estomac qui ont perdu leur odorat.

Il donna l'animal à son compagnon et se dépêcha de couper une charge de bois avec son couteau catalan. Arrivé près de Victor, il fit du feu, pendant que Creps ôta la peau de la bête et l'attachait à une branche.

Donat avait retrouvé toute sa joie. Il avait l'esprit si mobile, que, dans les situations les plus pénibles, il se mettait à rire et à plaisanter aussitôt que le moindre rayon de lumière perceait le nuage de sa tristesse. Il tâcha de relever le courage de Victor par l'espoir d'un dîner appétissant, fit des plaisanteries, et parla de l'heureuse et chère Belgique comme s'il eût été certain de la revoir encore.

Bientôt l'animal fut rôti. On le coupa en morceau et on se mit à manger. C'était très-républicain ; le goût de la chair était de la même nature que l'odeur qu'il exhalait lorsqu'on l'avait pris. Malgré leur grande faim, ils n'en mangeaient que du bout des dents, et Kwik murmurait tout bas :

—Maudit pays, tout y est mauvais ! Des hommes sauvages et des animaux puants. Aie ! aie ! en ce moment, je donnerais bien une année de ma vie pour une écuelle de soupe au lait battu, épaisse et friande, comme feu ma mère savait en faire !

Roozeman montrait peu d'appétit ; ses amis furent obligés de lui répéter à plusieurs reprises, qu'on ne pouvait conserver ses forces sans nourriture. Sur leurs instances, il mangea presque un tiers de l'animal. Il était morne et silencieux ; cependant, il ne se plaignait pas et souriait même aux efforts de Kwik pour l'égayer un peu.

Ils reprirent leurs sacs et continuèrent leur route. La contrée où ils se trouvaient était très-montagneuse, ce qui les forçait souvent à gravir des hauteurs considérables, pour ne pas se détourner de leur direction. Chaque fois qu'ils arrivaient ainsi au sommet d'une montagne, ils jetaient les yeux de tous côtés, dans l'espoir de découvrir une chose consolante ou encourageante ; mais tout ce que leur regard pouvait découvrir était une suite sans fin de montagnes et de vallées.

Après avoir marché pendant trois ou quatre heures, Victor commença à traîner les pieds et à pencher la tête. Quoiqu'il ne voulût pas le reconnaître il était réellement à bout de forces.

Ils convinrent de nouveau de se reposer et de tenter encore une chasse ; mais, au moment où ils s'arrêtèrent Kwik ramassa un objet à ses pieds et s'écria :

—Des hommes ont passé ici. C'est une flèche que j'ai trouvée. Une flèche

che singulière, avec un morceau de pierre aiguë au bout.

—Tu sais ce que Pardoes nous a dit ; c'est une arme : c'est une arme des sauvages californiens, répondit Creps.

—Des sauvages ? des sauvages ? gémit Donat en pâissant. Voyez-vous, mes amis, j'aime mieux mourir de faim que de me laisser arracher la peau de la tête par ces hommes horribles. Ne restons pas ici ! Venez ! venez ! pour l'amour de Dieu ; je porterai M. Victor sur mon dos, s'il le faut.

Jean Creps crut aussi prudent de s'éloigner avec toute la hâte possible d'un bois qui pouvait servir d'abri à des sauvages californiens. Donat força Roozeman à s'appuyer sur son bras ; il le soutint si bien et allégea avec tant de soin les difficultés de la route, que son ami, bien qu'épuisé, fit encore, avec quelques intervalles de repos, une lieue et demie de chemin, avant de les supplier lui-même de ne pas avancer plus loin ce jour-là.

Ils étaient dans une vallée assez large, au milieu de laquelle une rivière avait coulé pendant la saison des pluies. Maintenant ce cours d'eau ne formait plus qu'un petit ruisseau qu'on pouvait franchir d'une enjambée. Aussitôt que la tente fut dressée, Creps et Donat se rendirent dans la partie boisée du vallon, pour voir s'il ne leur serait pas possible de prendre quelque gibier. Après avoir cherché inutilement pendant une heure, ils perdirent courage.

—Cessons ces tentatives inutiles, dit Jean Creps. Le repos nous est aussi nécessaire que la nourriture ; et, d'ailleurs, il commence à faire noir dans le bois ; nous ne verrions plus le gibier, si gibier il y a. Un estomac vide ne nous empêchera pas de dormir pour une fois.

—C'est-à-dire que je mangerais abondamment, s'écria Donat. Un cheval affamé mange bien des charbons. J'ai vu beaucoup de senevés autour de la tente. Je vais me faire un souper de cela, comme ma mère faisait pour Blesken, notre vache. Cela peut être mauvais et amer comme du fiel, je m'en moque. Notre vache n'en mourut pas, il est possible que j'en vive. Essayons ; qui sait, peut-être est-ce bon.

Il cueillit en toute hâte une brassée de senevés et la mit sur le feu avec de l'eau dans la marmite.

Lorsqu'il crut que cela avait assez bouilli, il se mit à en manger et invita ses camarades à suivre son exemple. C'était dégoûtant. Creps et Victor n'en prirent qu'une bouchée. Donat, au contraire, dévora toute la verdure bouillie et se frotta les mains en riant.

—Certes, dit-il, des côtelettes de porc frais avec des jets de chou, c'est meilleur ; mais peu importe de quoi un navire est lesté, pourvu que le lest pèse assez. J'entends bien mon

estomac se plaindre un peu de ce que je lui vends des pommes pour des citrons ; mais qu'il en soit content ou non, ça y est tout de même !

En achevant ces mots, il se coucha dans la tente à côté de ses camarades, qui, succombant à la fatigue, ne semblaient plus faire attention à ses discours ou étaient réellement endormis.

Au milieu de la nuit, Donat fut éveillé par un soupir plaintif qui résonna à son oreille. Il écouta avec anxiété ; c'était de la bouche de Victor que sortait le bruit dououreux.

—Monsieur Roozeman, qu'avez-vous ? Êtes-vous malade ? demanda-t-il.

—A boire, à boire ! dit Victor. La fièvre brûle mes entrailles ; mais ne fait pas de bruit, ne trouble pas le repos de Creps.

Société d'Agriculture du Comté de Berthier.

AVIS PUBLIC.

IL y aura une ASSEMBLÉE PUBLIQUE des Membres de la Société d'Agriculture de ce Comté, MERCREDI, le QUATOUZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures du matin, à la SALLE PUBLIQUE de la paroisse de Berthier, afin de procéder à l'ÉLECTION DES OFFICIERES ET DIRECTEURS devant former le Bureau de DIRECTION de la dite Société, pour l'année mil huit cent soixante-et-onze.

MM. les Membres de cette Société sont, par les présentes, avertis que, en vertu d'un Règlement passé par le Conseil d'Agriculture de cette Province, pour avoir de prendre part à la dite Election, il faudra avoir SOUSCRIT et avoir payé sa souscription pour l'année prochaine, 1871, au moins une heure avant la dite assemblée.

Par ordre du Président,

B. E. PELLAND,
Secrétaire-Trésorier, S. A. C. Berthier.
Berthier, 2. novembre 1870.—4 ti

ACHETEZ

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE

J. BTE. ROLLAND & FILS, Pour 1871

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles sur le Clergé et le Gouvernement du Canada, les Cours, les Banques, Lois de Chasse et de Pêches, le Concile Œcuménique, les Régistrateurs, des Anecdotes, des bons Mots, &c.

A vendre chez tous les marchands.

Prix : 5 Centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à "l'Ordo"

AUSSI, LE

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA

Pour 1871.

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

17 Novembre

mk-5

**IMPORTANT POUR
CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR
LES MACHINES.**

L'HUILE EXTRA DE STOCK

**EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE
TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES
AVEC DES SUBSTANCES ANIMALS,
VÉGÉTALES ET MINÉRALES.**

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction l'aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de b. laine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.
77, Rue Front, Toronto.
G. B. STOCK,
Seul agent pour la Puissance,
Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }
GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du 7 jours après l'avoir lubrifiée une seule fois; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,
Président.
Brougham, Ont., 20 Octobre 1870.

**AUX ABONNÉS
DE
LA SEMAINE AGRICOLE
ET DE**

**LA MINERVE
Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire**

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux différentes Editions de *La Minerve*, nous entreprendrons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES
AU
PRIX COUTANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Bureau de la MINERVE, }
Montréal, Juillet 1870 }

FÈRME A VENDRE.

Dans le Canton de Newton, Comté de Vaudreuil, comprenant le Lots No. 2 et 3 dans le huitième rang, et une partie du No. 3 dans le septième rang, contenant en tout 250 acres.

D'EXCELLENTE TERRE.

Il y a sur la propriété une bonne Maison de pierre, deux bonnes Granges et des Étables et Appentis, ainsi qu'un jeune Verger. On peut aussi acheter des Lots de Village, dans le voisinage immédiat du florisant Village de Faveril, où il y a toute sorte de Moulins, et une grande Factorie en voie d'érection. Il y a environ

85 Acres de Terre boisées en Bois franc.

Qui est de grande valeur, vu que ce n'est qu'à huit milles de la Station de la Rivière Beaudette sur le Grand-Tronc où il y a un Marché pour le bois de corde. La Ferme serait très convenable pour les besoins de la laiterie.

Pour autres informations, s'adresser, frais de poste payés, à

DONALD MORRISON,
Cornuna, B. P., Ontario.
ou à R. F. MORRISON,
Ste. Justine de Newton, P. Q.

10 Novembre 1870. 2-cl



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que

Des Copies certifiées des Plans

ET...

LIVRES DE RENVOI

DES

**QUARTIERS ST. LAURENT, ST. ANTOINE,
CENTRE & OUEST**

DE LA

CITÉ de MONTRÉAL

FAISANT PARTIE DE LA

CIRCONSCRIPTION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Ont été déposés dans le

BUREAU du REGISTRATEUR

DE LA DITE

Division et Circonscription d'Enregistrement de Montréal,

Et y sont et restent

OUVERTES A L'INSPECTION DU PUBLIC

PENDANT

Les Heures de Bureau.

Et attendu qu'il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, de fixer le premier jour du mois de Septembre prochain, comme étant le jour à partir duquel les dispositions de l'article 2168 du Code Civil du Bas-Canada sont devenues en force dans la dite Circonscription d'Enregistrement, relativement aux susdits quartiers St. Laurent, St. Antoine, Centre et Ouest de la Cité de Montréal, toutes personnes ayant des hypothèques enregistrées dans le susdit Bureau d'Enregistrement, concernant ou affectant toutes terres ou propriétés comprises dans les plans des dits quartiers St. Laurent, St. Antoine, Centre et Ouest, sont invitées de les renouveler sous dix-huit mois, à compter du dit premier jour de Septembre dernier, sous peine de perdre la priorité conférée par le dit Code Civil du Bas-Canada.

(Signé,) J. O. BEAUBIEN,

Commissaire T. C.

Département des Terres de la Couronne. }
Québec, 25 Octobre 1870. } 3. dx



AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné, qu'il a plu à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil ordonner que les lots de terre maintenant subdivisés le long du chemin de Québec au lac Saint-Jean, ou qui le seront par la suite, soient réservés pour être octroyés gratuitement aux colons qui seraient disposés à les établir aux conditions imposées par le Département des Terres de la Couronne; et que dès maintenant L. Z. ROUSSEAU, Ecuyer, Agent de ce Département, résidant et tenant son Bureau au Faubourg Saint-Roch de Québec, est autorisé et prêt à octroyer tous les lots déjà subdivisés sur ce chemin, dans le canton Cauchon.

Il pourra être octroyé 100 acres de terres à tout colon âgé de 18 ans, aux conditions suivantes :

1o. Il devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir perdu tout droit à l'obtenir.

2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, y construire une maison, et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente.

3o. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, devra en prévenir l'Agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée, dont l'Agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir par là perdu tout droit à sa location.

4o. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'Agent, sera pareillement considérée comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.

5o. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, la terre sera aussitôt considérée disponible, soit pour une nouvelle location, ou pour vente.

6o. Ce chemin ayant été construit aux frais du gouvernement, les colons seront obligés de le tenir en bon état de réparations.

7o. Le colon aura à payer les honoraires suivants :

Pour un billet de location \$2.00
Pour le certificat de conditions remplies 3.00

E. E. TACHÉ,
Asst. Commissaire.

Département des Terres de la Couronne }
Québec, 4 Novembre 1870. } 3-hi

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle invention. Adressez.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.
20 Octobre. 2t-ap

**COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS
PUR SANG,**

A vendre.

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov—ak Montréal

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Claire, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct. 23 Septembre 1870.—a

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 24 Novembre 18

Table with columns for PRODUITS, Montréal, St. Jean, ST. EYA-CINTHE, Joliette, BEAU-HARNAIS, TROIS-RIVIÈRES, Sorel, and QUEBEC. Each column has sub-columns for 'DE' and 'A' prices. Rows include various agricultural products like farine, grains, viande, poisson, etc.

NOUVEAUTÉ !

CARTES JACQUES-CARTIER

Nous venons de recevoir un grand Assortiment de CARTES A JOUER avec le Portrait de JACQUES-CARTIER sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.2, \$1.75, \$2.00 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND & FILS, Ncs. 12 et 14, Rue St Vincent.

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 P.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.

Il y aura des Chars Dortirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHANE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

La compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jeudis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et aux terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 Nov. 1870.—a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DUVERNAY, FRERES No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.